



DIOCESE D'AVIGNON

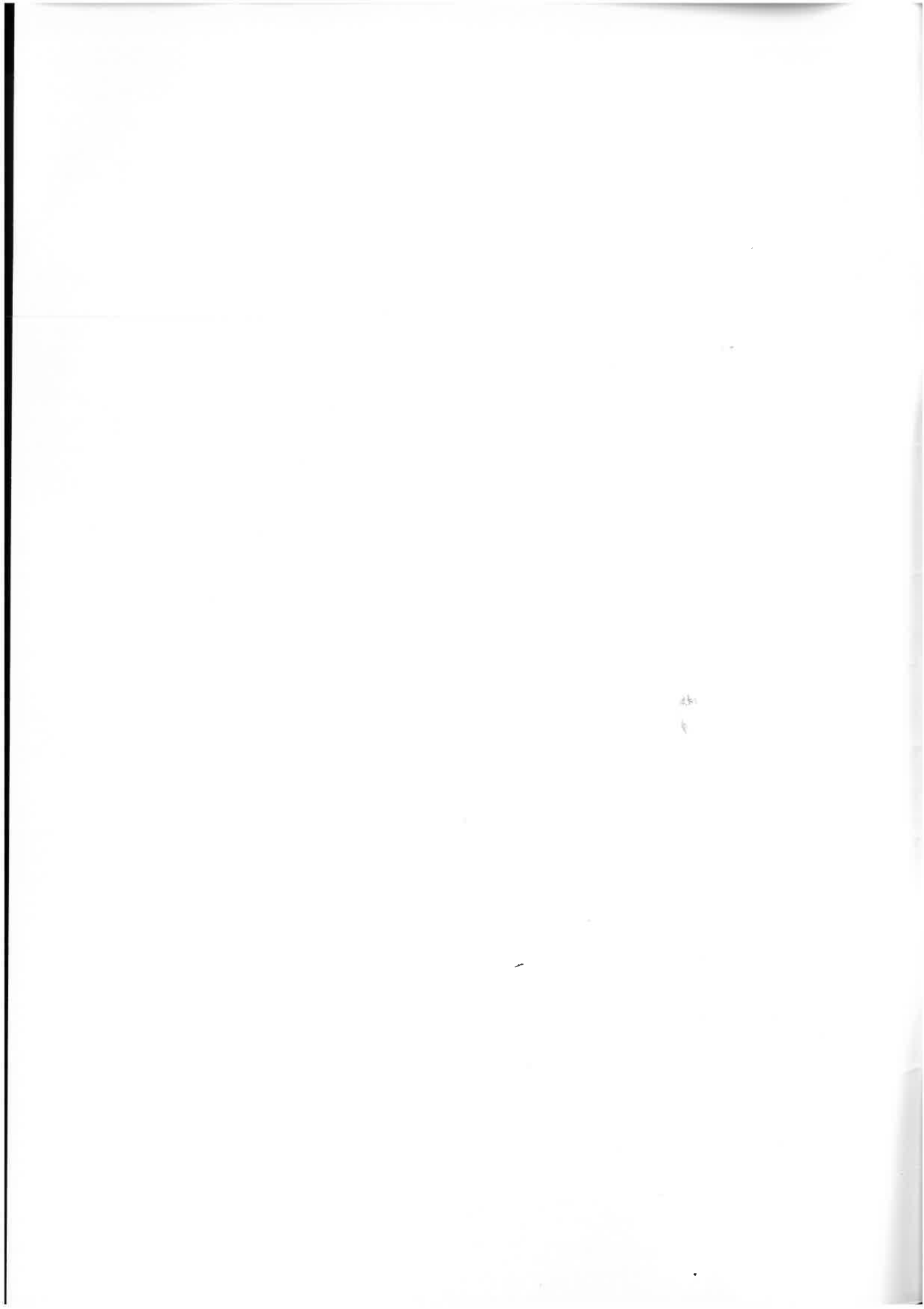
“VOUS SEREZ MES TEMOINS...”

(Actes 1/8)



DECISIONS SYNODALES

PENTECÔTE 1990



Promulgation des Décrets Synodaux du diocèse d'Avignon

Le 12 juin 1988, en la fête mariale de Notre Dame de Lumières, j'ai convoqué un synode diocésain.

Ce Synode diocésain a été célébré en la fête de la Pentecôte, les 2-3-4 juin 1990.

J'approuve et promulgue les convictions et propositions votées durant ces trois jours d'Assemblée synodale.

Conformément au Canon 466 du Code de Droit Canonique, je donne force canonique à ces décisions.

Ces décisions deviennent donc Décrets Synodaux pour tout le diocèse d'Avignon et engagent tous les catholiques de notre diocèse.

*Donné à Avignon le 29 juin 1990
en la fête des
Saints Apôtres Pierre et Paul*

J. Ferragut

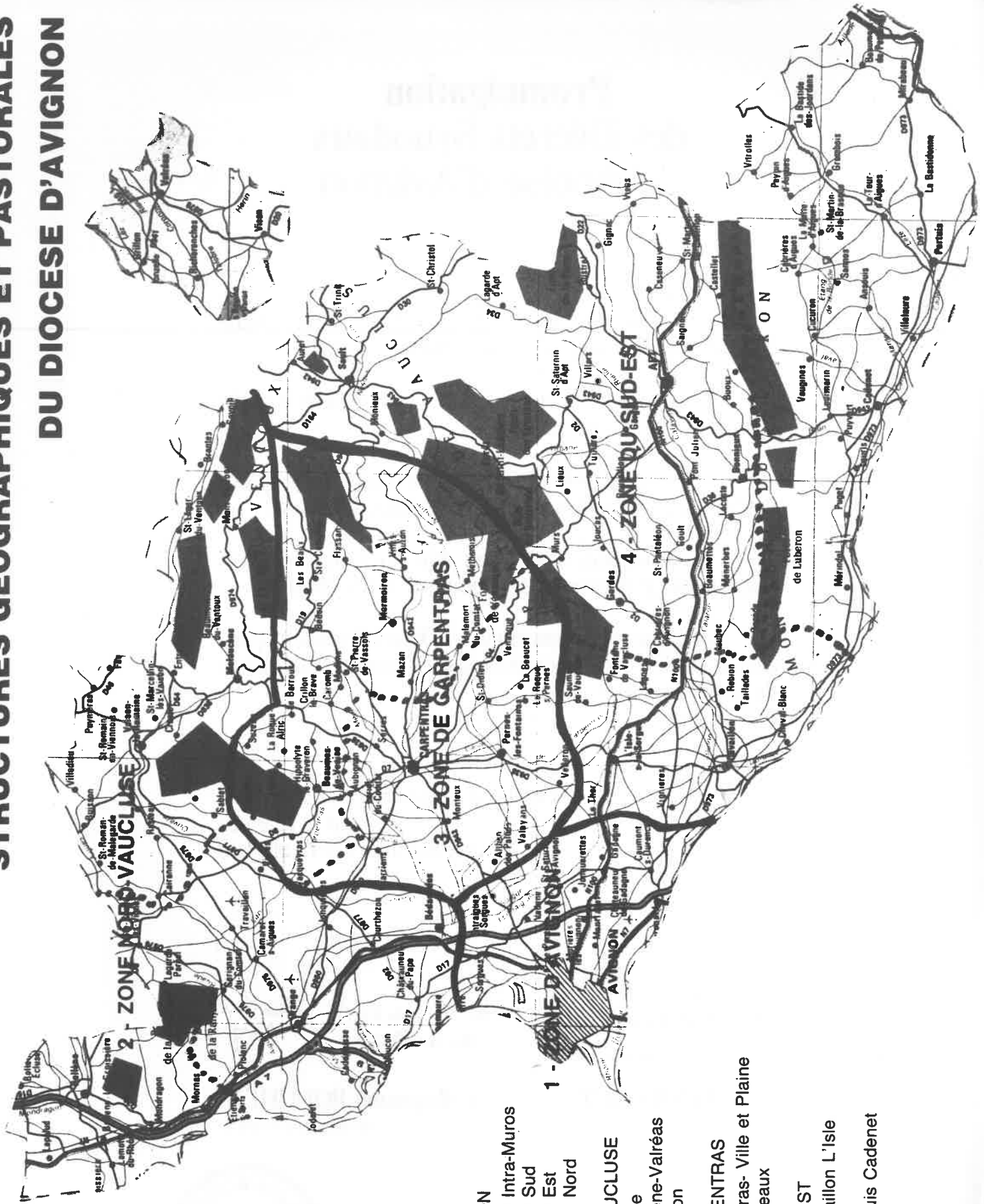
Jean FERRAGUT
Chancelier

*+ Raymond. Bouchex
archevêque d'Avignon*

+ Raymond BOUCHEX
archevêque d'Avignon



STRUCTURES GEOGRAPHIQUES ET PASTORALES DU DIOCESE D'AVIGNON



1 - ZONE D'AVIGNON

- Doyenné Avignon Intra-Muros
- Doyenné Avignon Sud
- Doyenné Avignon Est
- Doyenné Avignon Nord

2 - ZONE NORD-VAUCLUSE

- Doyenné d'Orange
- Doyenné de Bollène-Valréas
- Doyenné de Vaison

3 - ZONE DE CARPENTRAS

- Doyenné Carpentras- Ville et Plaine
- Doyenné des Côteaux

4 - ZONE DU SUD-EST

- Doyenné de Cavaillon L'Isle
- Doyenné d'Apt
- Doyenné de Pertuis Cadenet

Continuons notre marche ensemble...

*Ce document contient les **convictions et les décisions** votées par l'Assemblée synodale des 2-3-4 juin 1990. Les convictions sont aussi importantes que les décisions.*

Ce document ne dit pas tout ce qui fait et doit faire la vie de notre diocèse. Il est le fruit du travail accompli depuis le mois d'octobre 1988 dans les nombreux groupes synodaux et par les membres de l'Assemblée synodale.

Des aspects importants de la vie des catholiques de Vaucluse, par exemple leur présence à des réalités actuelles comme l'économie, les progrès techniques, la bioéthique, la paix, etc., ne sont qu'effleurés. Cette absence n'est pas un signe de désintérêt. Elle est un appel "en creux" à porter plus d'attention à ces domaines et à y être présent avec compétence et foi.

*Le contenu de ce document, dans sa modestie, est **très riche**. Les convictions et les décisions retenues peuvent faire progresser réellement notre diocèse dans la communion et la mission. Si, dans les années à venir, nous les mettons en œuvre, notre Eglise diocésaine fera un grand pas en avant.*

*Plus qu'un texte qui dit, jusque dans les détails, ce que nous devons vivre et faire, ce document est **un chemin** qui balise notre marche ensemble. En certains sous-chapitres, il est demandé que soient élaborés des Directoires Pastoraux, par exemple sur les sacrements et la liturgie ou la famille. Il appartient aux paroisses, aux doyennés, aux communautés religieuses, aux mouvements, aux services, de préciser pour leur compte les objectifs à atteindre et les modalités pratiques d'application, en particulier dans le cadre des conseils pastoraux et des commissions diocésaines.*

*Ce document nous offre **une ample matière et un stimulant pour notre travail pastoral** sur le terrain. Il nous propose peu de choses nouvelles. Notre diocèse n'a pas attendu ce synode pour vivre l'Évangile et évangéliser. Mais ces convictions et décisions nous appellent à avancer ensemble en traçant mieux la route.*

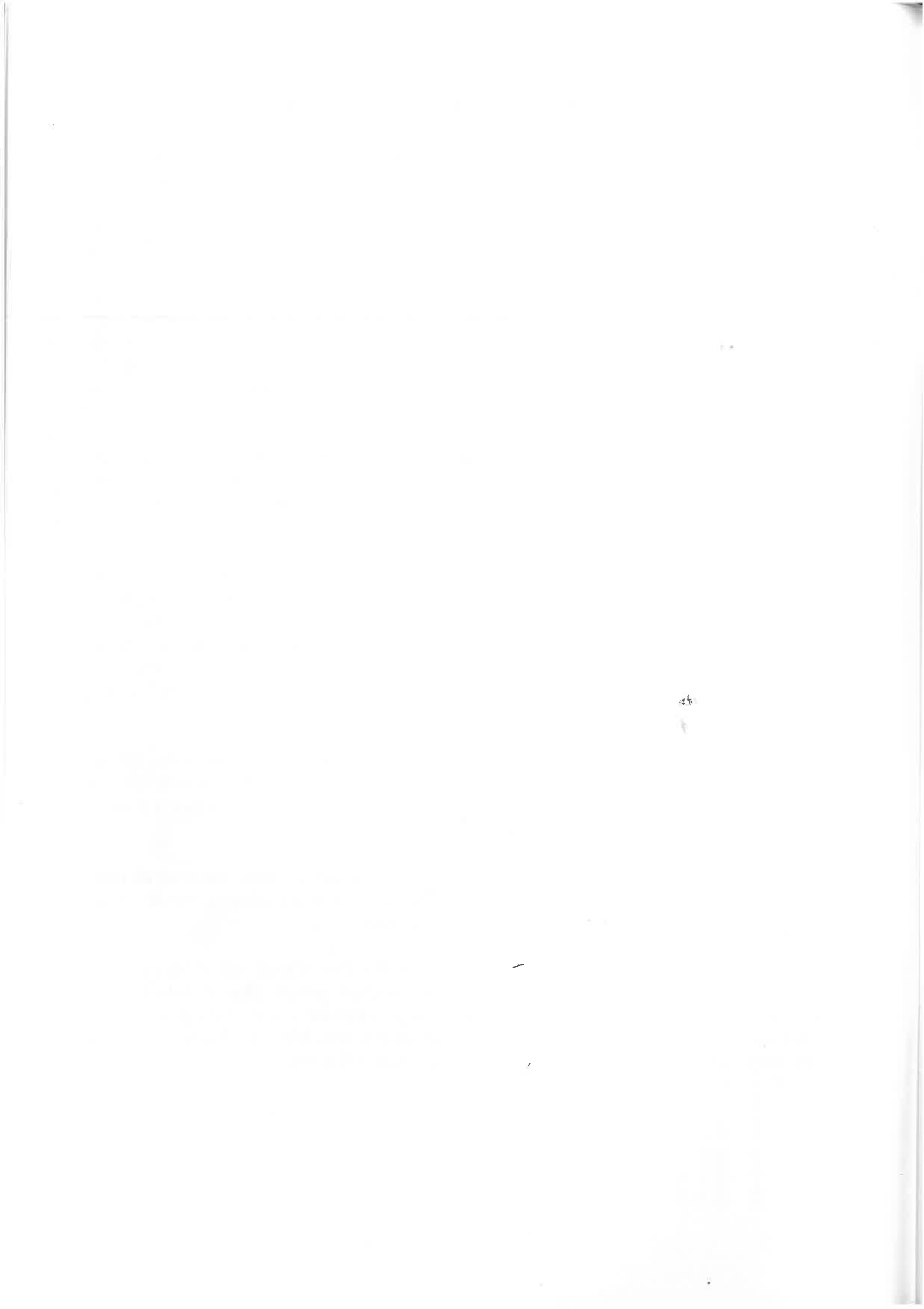
*Je vous remets ces convictions et ces décisions synodales comme **un texte de référence**. Elles ne sont pas une conclusion. Elles sont une étape dans la vie de notre diocèse et une lumière pour notre marche ensemble.*

Dieu, Père plein de tendresse, par Jésus-Christ ton Fils, nous te remercions et nous te louons pour la grâce que tu nous as faite de vivre un synode. Donne-nous l'Esprit d'amour, de lumière et de force, pour que nous poursuivions cette marche ensemble. Nous te le demandons, avec Marie la Mère de ton Fils et la Mère de l'Eglise, avec tous les saints de notre diocèse, par Jésus le Christ Notre Seigneur.

Avignon le 29 juin 1990

+ Raymond Bouchex
archevêque d'Avignon

+ Raymond BOUCHEX
archevêque d'Avignon



DIOCESE D'AVIGNON

PREMIERE PARTIE

UNE EGLISE QUI CÉLÈBRE ET QUI PRIE

“Fidèles à la fraction du pain et aux prières” (Actes 2/42)

SOMMAIRE

Pages

1. 00	L'EUCCHARISTIE _____	6
1. 01	LA PRIERE _____	7
1. 02	LE DIMANCHE _____	8
1. 03	LES CELEBRATIONS LITURGIQUES _____	8
1. 04	LE BAPTEME _____	9
1. 05	LA PROFESSION DE FOI _____	10
1. 06	LA CONFIRMATION _____	10
1. 07	LE SACREMENT DE LA PENITENCE ET DE LA RECONCILIATION _____	10
1. 08	LE MARIAGE _____	11
1. 09	L'ONCTION DES MALADES _____	11
1. 10	LES FUNERAILLES _____	11
1. 11	LA RELIGION POPULAIRE _____	12

I - UNE EGLISE QUI CÉLÈBRE ET QUI PRIE

INTRODUCTION

“Jésus s’en alla dans la montagne pour prier, et il passa la nuit à prier Dieu” (*Luc 6, 12*).

“Vous donc priez ainsi...” (*Mt 6, 9*).

“Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit” (*Mt 28, 19*).

“Faites ceci en mémoire de moi” (*Luc 22, 19*).

“Ils étaient assidus... à la fraction du pain et aux prières” (*Ac 2, 42*).

Pour être Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l’Esprit Saint, l’Eglise a besoin de prier et de célébrer les sacrements qui sont l’action et la présence continuées du Christ.

C’est dans la prière, l’écoute de la Parole de Dieu et la célébration des sacrements que l’Eglise connaît et devient vraiment ce qu’elle est. En priant, en préparant et en célébrant les sacrements, les chrétiens glorifient Dieu, s’ouvrent à la Vie du Christ, témoignent de la Bonne Nouvelle qu’ils ont reçue et annoncent l’Evangile au monde.

La prière et les sacrements sont missionnaires.

Et l’évangélisation conduit à prier et à célébrer Dieu par le Christ dans l’Esprit Saint.

★ ★ ★

1. 00 - L’Eucharistie

CONVICTIONS

“Vous ferez cela en mémoire de moi”.

“L’Eglise a toujours vénéré les divines Ecritures, comme elle l’a toujours fait aussi pour le corps même du Seigneur, elle qui ne cesse pas, surtout dans la sainte liturgie, de prendre le pain de vie sur la table de la Parole de Dieu et sur celle du corps du Christ, pour l’offrir aux fidèles.” (*Vatican II Constitution dogmatique sur la Révélation divine, n° 21*):

• La Table de la Parole :

“Lorsqu’on lit dans l’Evangile la sainte Ecriture, c’est Dieu lui-même qui parle à son peuple, et c’est le Christ, présent dans sa parole, qui annonce son Evangile”. (*Paul VI. Présentation Générale du Missel Romain, n° 9*).

• La Table de l’Eucharistie :

“... La sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l’Eglise, c’est-à-dire le Christ lui-même, lui notre pâque, lui le pain vivant, lui dont la chair, vivifiée par l’Esprit-Saint et vivifiante, donne la vie aux hommes, les invitant et les conduisant à offrir, en union avec lui, leur propre vie, leur travail, toute la création. On voit donc alors comment l’Eucharistie est bien la source et le sommet de toute l’évangélisation... Ainsi, c’est l’assemblée eucharistique qui est le centre de la communauté chrétienne présidée par le prêtre.” (*Vatican II. Décret sur le ministère et la vie des prêtres, n° 52*).

“Accorde à tous ceux qui vont partager ce pain et boire à cette coupe d’être rassemblés par l’Esprit-Saint en un seul corps, pour qu’ils soient eux-mêmes dans le Christ une vivante offrande à la louange de ta gloire.” (*Prière Eucharistique, n° IV*).

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|--|
| 1. 001 | Le synode invite à mettre en œuvre les nombreuses possibilités offertes par la Présentation Générale du Missel de Paul VI afin de permettre à tous une participation renouvelée au mystère de l'Eucharistie et une meilleure compréhension de son importance dans la vie chrétienne. |
| 1. 002 | Les prêtres et les divers responsables d'aumônerie, de catéchèse, de mouvements et services, proposeront ce Sacrement aux enfants, aux jeunes et aux adultes qui ne l'ont pas reçu. Une découverte des Prières Eucharistiques pourra aider à la préparation de cette première Communion et à un approfondissement continu. |
| 1. 003 | Les responsables pastoraux seront attentifs à éveiller et à faire grandir la foi en la présence du Christ Ressuscité dans l'Eucharistie : <ul style="list-style-type: none">• dans les attitudes et la Célébration,• dans la manière de communier,• dans le respect et l'adoration du Saint-Sacrement,• lorsque l'on porte la communion aux personnes malades ou handicapées. |

★ ★ ★

1. 01 - La prière

CONVICTIONS

“Seigneur apprends-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples” (*Luc 11, 1*).

Beaucoup de chrétiens, adultes, jeunes et enfants, se sont exprimés pour souligner l'importance de la prière dans leur vie chrétienne en même temps que leur désir d'apprendre à mieux prier.

La prière revêt des formes diverses, personnelles et communautaires : prière de l'Eglise, prière en famille, prière partagée dans des réunions d'équipes, dans la catéchèse ou dans les groupes de prière, prière des pèlerinages, oraison, adoration, chapelet, prière dans les événements de la vie et dans les engagements...

Le Synode reprend à son compte cette conviction que la prière, don de Dieu et acte de l'homme, est une richesse pour la vie de foi, d'espérance et d'amour des chrétiens, et pour leur engagement individuel aussi bien que communautaire dans le monde ; il exprime le désir que tous trouvent dans nos communautés les moyens de mieux vivre la prière.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|---|
| 1. 011 | Les responsables des communautés paroissiales et diocésaines feront connaître les divers lieux et moyens mis à la disposition de tous pour la prière : oratoires, monastères et communautés religieuses, groupes de prière, lieux de pèlerinage et de retraites spirituelles, moyens de formation et d'accompagnement, émissions, livres, revues, écoles de prière, etc... |
| 1. 012 | Dans les paroisses, les responsables pastoraux favoriseront la prière de tous - adultes, jeunes et enfants - en proposant des temps de prière divers (liturgie des Heures, partages, adoration, rosaire, chemin de Croix) ainsi qu'une formation à la prière basée sur la Bible, en particulier l'Evangile et les Psaumes.
Ils soutiendront animateurs et groupes de prière, afin qu'ils restent attentifs à la Parole de Dieu, ouverts et prêts à partager l'espérance qui les anime. |
| 1. 013 | Dans nos diverses réunions, nous aurons à cœur de chercher la disponibilité à Dieu, en nous donnant un temps d'intériorisation et de prière. |
| 1. 014 | Pour favoriser la prière et l'adoration du Saint-Sacrement, paroisses et communautés religieuses proposeront des lieux de silence et de recueillement ouverts, spécialement le dimanche. Tous les chrétiens se sentiront impliqués dans cet effort. |
| 1. 015 | Tout dialogue pastoral, spécialement avec les fiancés, les parents et même avec ceux qui vivent habituellement en marge de la vie paroissiale, sera une occasion favorable d'inciter à la prière et d'en proposer les moyens. |
| 1. 016 | Parents, catéchistes, animateurs d'aumônerie ou de mouvements, enseignants chrétiens auront soin d'initier les enfants et les jeunes à la prière personnelle, communautaire et liturgique.
Ils encourageront les groupes de prière d'enfants. |
| 1. 017 | Les responsables et les animateurs de la radio diocésaine favoriseront tout ce qui peut aider la prière et la formation à la prière. Dans ce but, les personnes susceptibles d'apporter leur participation sauront proposer leurs services. |
| 1. 018 | Les catholiques créeront des liens avec les communautés monastiques voisines, qui sont parmi eux des foyers de prières. |

1. 02 - Le dimanche

CONVICTIONS

“Chaque semaine, au jour qu'elle a appelé “Jour du Seigneur”, l'Eglise fait mémoire de la Résurrection du Seigneur qu'Elle célèbre encore une fois par an... par la grande solennité de Pâques. (*Vatican II. La Sainte Liturgie, n° 102*).

Ce jour de fête, qui dans la liturgie commence le samedi soir, est le **dimanche**.

Répondant à la convocation du Seigneur, les Fidèles du Christ se rassemblent en frères, célèbrent l'Eucharistie, manifestent l'Eglise Corps du Christ et sont renvoyés au monde.

Le dimanche demeure le jour du repos, de la gratuité du temps et de la rencontre.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|---|
| 1. 021 | Les prêtres et les Conseils Pastoraux chercheront ensemble les moyens pour faire redécouvrir dans leurs secteurs, paroisses, mouvements, l'importance et le sens du “Jour du Seigneur”, et la nécessité vitale de l'Eucharistie dominicale. A cet effet, il est indispensable d'en faire régulièrement l'objet d'une homélie et de la Catéchèse aux enfants et aux adultes. |
| 1. 022 | Là où la Messe dominicale ne peut être célébrée, cette situation, vécue positivement, est une occasion pour les catholiques de se sentir plus responsables de leur Communauté et de continuer à se réunir pour partager la Parole de Dieu et recevoir le Corps du Christ. |
| 1. 023 | Sous la responsabilité du prêtre, des personnes et des équipes seront constituées et formées pour animer des A.D.A.P. (Assemblées Dominicales en Attente de Prêtre). Elles se reporteront au Directoire publié par la Congrégation pour le Culte divin du 30 juin 1988. Le Curé veillera à préparer l'ensemble de la communauté à ces nouvelles responsabilités. |

1. 03 - Les célébrations liturgiques

CONVICTIONS

“Il faut rendre grâce à Dieu pour le passage de son Esprit dans son Eglise qu'a été le renouveau liturgique” (*Lettre apostolique de Jean-Paul II, n° 12*).

La réforme liturgique demandée par le Concile a été un bienfait pour la vie chrétienne. Sa présentation et sa mise en œuvre sont encore à poursuivre pour en saisir toujours plus le sens et les orientations.

Ce qu'elle dit de l'Eucharistie “Source et Sommet de toute la vie chrétienne”, des sacrements et des autres célébrations, est sans cesse à reprendre.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|--|
| 1. 031 | Dans chaque paroisse, des équipes liturgiques ouvertes à tous, en lien avec le prêtre célébrant, aideront les Assemblées à devenir davantage “un Peuple qui célèbre et qui prie” avec une attention particulière aux pratiquants occasionnels lors des grandes fêtes.
Avec les animateurs formés à ce service, ces équipes veilleront à inviter les divers groupes de la Communauté, sans oublier les jeunes et les enfants, à participer à la préparation et à l'animation des messes. |
| 1. 032 | La Commission Diocésaine de Pastorale Liturgique et Sacramentelle contribuera à la formation spirituelle, doctrinale et pratique des animateurs liturgiques, par des propositions coordonnées avec les autres formations, et en faisant connaître les moyens existants (approfondissement spirituel, stages, sessions, revues, outils...). |

PROPOSITIONS

- Cette commission fera le point et informera régulièrement sur les orientations pastorales diocésaines pour les Sacrements et autres célébrations.
1. 033 Les enfants seront progressivement initiés et invités à la vie liturgique des paroisses. Prêtres, animateurs, parents et catéchistes favoriseront leur participation, en particulier par :
- le service de l'autel (en lien avec le Service Diocésain des Jeunes Equipes Liturgiques : SDJEL),
 - une liturgie de la Parole adaptée à eux le dimanche (partage de l'Évangile entre enfants...).
1. 034 Prêtres et conseils pastoraux, aumôneries, verront comment répondre au souhait de nombreux jeunes et adultes de mieux connaître le déroulement de la Célébration Eucharistique, la signification des gestes, symboles et signes par lesquels s'exprime la Liturgie, ainsi que le sens profond de la Messe dans la vie chrétienne.

★ ★ ★

1. 04 - Le baptême

CONVICTIONS

“Tous, dans l'Unique Esprit, nous avons été baptisés pour former un seul Corps” (1 Cor. 12, 12-13).

Le baptême, don de Dieu, nous unit au Christ et nous fait membre de l'Église. C'est pourquoi la préparation et la célébration des baptêmes concerne la communauté chrétienne.

Sa présence se manifestera d'une manière ou d'une autre.

Le Synode rappelle que ce sacrement est étroitement lié au mystère de l'Église.

PROPOSITIONS

1. 041 De nombreux parents, même non pratiquants, désirent le baptême de leur enfant. On accueillera cette demande avec un a priori de bienveillance. On saisira cette occasion de rencontrer des parents, de dialoguer avec eux sur le sens de la vie, sur la joie de la naissance, sur l'amour personnel de Dieu pour chacun et sur le sens chrétien du baptême comme entrée dans l'Alliance ; on sera convaincu que la préparation d'un baptême peut être un moment privilégié d'évangélisation.
1. 042 Il est très souhaitable que cette responsabilité ne repose pas sur les seuls prêtres, mais que des laïcs y participent créant des équipes de préparation au baptême dans une paroisse ou un doyenné. Ainsi est montré à des parents non pratiquants un visage plus diversifié de l'Église, et des laïcs chrétiens peuvent témoigner de ce qu'eux-mêmes vivent avec leurs propres enfants. Il est souhaitable aussi que soient prolongés après le baptême les liens ainsi créés.
1. 043 La préparation au baptême des petits enfants se fera avec les parents et, si possible, avec les parrain et marraine.
1. 044 Si les parents, lors de la préparation, refusaient explicitement et absolument de s'engager à envoyer leur enfant en catéchèse, ou refusaient d'y envoyer leurs enfants plus âgés, en âge de catéchèse, il serait nécessaire de différer le baptême du petit enfant, en leur expliquant pourquoi.
1. 045 Quand les parents sont prêts à en accepter la proposition, les baptêmes pourront être célébrés, selon le rituel, pendant l'Eucharistie, certains dimanches ou jours plus significatifs.
1. 046 Les Communautés paroissiales veilleront à prendre les moyens d'accueillir et d'accompagner les adultes qui demandent le baptême - en lien avec le Service Diocésain du Catéchuménat. Les prêtres, lors de la célébration d'un mariage avec un non-baptisé, seront attentifs à proposer une démarche qui pourrait, plus tard, conduire à un éventuel baptême.

★ ★ ★

1. 05 - La profession de foi

CONVICTIONS

Même si la Profession de foi est une célébration propre à la France, elle demeure un temps fort pour les enfants et une fête à laquelle restent attachées beaucoup de familles, même des familles peu pratiquantes ou non pratiquantes.

PROPOSITION

- | | |
|--------|---|
| 1. 051 | Les paroisses ou doyennés maintiendront la fête de la Profession de foi comme une étape dans la vie des jeunes catholiques.
Cette fête de la foi sera préparée avec soin (retraite) et les enfants seront invités à continuer leur progression dans la communauté dans les aumôneries et les mouvements en particulier. Dans ce contexte la confirmation leur sera proposée. |
|--------|---|

1. 06 - La confirmation

CONVICTIONS

Par le don de l'Esprit à la confirmation le baptisé voit renforcée son union au Christ.

"Il est constitué Témoin et en même temps instrument vivant de la mission de l'Eglise à la mesure du don du Christ" (*Eph 4 7 - Vatican II : Lumen Gentium, n° 33*).

L'Eglise en est enrichie spirituellement. La confirmation est un sacrement important que tout baptisé doit recevoir.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|---|
| 1. 061 | Les prêtres et les divers responsables d'aumônerie ou d'équipes proposeront le Sacrement de Confirmation aux jeunes et aux adultes qui ne l'ont pas encore reçu.
Cette proposition pourra être fait aussi à l'occasion du mariage. |
| 1. 062 | Une préparation spécifique et adaptée, avec la participation de témoins laïcs chrétiens, sera organisée. Les confirmands seront aidés à prendre eux-mêmes leur place dans l'Eglise et à témoigner de leur Foi en Jésus-Christ avec le soutien d'un groupe ou d'un mouvement chrétien.
Toute la communauté locale sera impliquée dans la préparation et la célébration de ce Sacrement. |

1. 07 - Le sacrement de la Pénitence et de la Réconciliation

CONVICTIONS

Pour vivre en accord avec notre foi et grandir dans la charité, baptisés, nous avons besoin d'accueillir sans cesse le Pardon de Dieu.

Le Salut offert en Jésus-Christ nous atteint dans tous les sacrements, et plus particulièrement dans le Sacrement du Pardon (ou Réconciliation).

La célébration, individuelle ou communautaire de la réconciliation est considérée comme un lieu privilégié, où notre vie est interpellée et changée par la Parole de Dieu, et où le pardon, en Jésus-Christ, nous atteint dans toutes les dimensions autant personnelles que collectives de notre péché.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|--|
| 1. 071 | Les prêtres auront à cœur de faire pour tous une catéchèse sur le sacrement de Pénitence et de Réconciliation et d'en faciliter l'accès tout au long de l'année.
A l'occasion des temps forts et des fêtes liturgiques, ils pourront organiser, par paroisse ou par doyennés, des célébrations pénitentielles, préparées avec des laïcs, qui donneront toujours aux participants la possibilité de se confesser individuellement, soit au cours de celles-ci, soit plus tard. (Voir annexe page 36) |
| 1. 072 | Les parents, les catéchistes et les prêtres inviteront et formeront les enfants à vivre en attitude de réconciliation et à recevoir dans la joie le Sacrement du Pardon. |

1. 08 - Le mariage

CONVICTIONS

Le mariage consacre l'amour entre l'homme et la femme.

La célébration est l'occasion pour l'Eglise d'annoncer l'Evangile comme une Bonne Nouvelle pour les couples et les familles, non seulement pour les jeunes fiancés qui s'unissent, mais aussi pour tous les participants, croyants plus ou moins proches de l'Eglise et nombreux non-croyants.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|--|
| 1. 081 | Les Communautés paroissiales auront à cœur, à travers les célébrations de mariage, de mettre en valeur le message de l'Eglise sur l'Amour conjugal et sur la Famille, et de mieux présenter les richesses tant humaines que spirituelles du Sacrement. |
| 1. 082 | Afin d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers le mariage, les prêtres et les communautés auront soin : <ul style="list-style-type: none">• d'inviter les fiancés à participer aux rencontres des Centres de Préparation au Mariage (C.P.M.) cf 3.22 et 3.23,• de présenter aux jeunes mariés les différents mouvements familiaux et les activités de la pastorale familiale sur le diocèse. ainsi que le groupe de foyers mixtes dans le cas de mariés de confessions chrétiennes différentes. |

★ ★ ★

1. 09 - L'onction des malades

CONVICTIONS

“Ce qui manque aux détresses du Christ, je l'achève dans ma chair en faveur de son corps qui est l'Eglise” (*Colossiens 1, 22*).

Pour permettre aux malades de vivre leur situation douloureuse, l'Eglise propose le Sacrement des malades (onction des malades).

Il leur permet d'avoir la force de guérir, de porter leur maladie en union avec le Christ, et de vivre en communion avec la communauté chrétienne.

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|---|
| 1. 091 | En lien avec les visiteurs de malades et les membres des divers groupes (Fraternité Catholique des Malades et Handicapés, Hospitalité Notre Dame de Lourdes...) formés spécialement par une catéchèse appropriée, l'onction des malades sera proposée à toutes les personnes susceptibles de la recevoir. |
| 1. 092 | Les paroisses organiseront dans l'année un dimanche des malades : la catéchèse et la préparation de ce sacrement seront faites et l'onction pourra être célébrée pour ceux qui le désirent au cours de la messe. |

★ ★ ★

1. 10 - Les funérailles

CONVICTIONS

La mort est toujours un moment qui marque tous ceux qu'elle frappe de près (c'est encore plus vrai quand elle frappe des jeunes).

Dans ces moments-là, les membres de la Communauté sont les témoins de l'espérance chrétienne auprès des familles en deuil : “Je suis la Résurrection et la Vie : celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais” (*Jean 11, 26*).

PROPOSITIONS

1. 101 La perte d'un être cher est souvent vécue par ses proches et sa famille comme un moment d'ébranlement, de questions, d'interrogations sur le sens de la vie. On accordera une grande importance à la visite aux familles au moment d'un deuil, et à la célébration des funérailles, comme moment fort où peut être manifesté combien l'Eglise se veut proche de chacun, et où peuvent être annoncées la Bonne Nouvelle qui nous vient de la Résurrection du Christ, et la tendresse de Dieu pour tous les hommes.
1. 102 Les prêtres ne sont pas seuls concernés par cette responsabilité, et peuvent de moins en moins y suffire seuls. Le Synode souhaite que des laïcs participent aux visites des familles, aux célébrations, éventuellement aussi à des veillées de prière au domicile, à la prière au cimetière ou lors de l'incinération.
1. 103 Dès maintenant, il est temps que des laïcs et des religieux(es) se préparent à présider les célébrations des obsèques. Pour cela il est nécessaire de bien préparer les communautés chrétiennes et les familles à accueillir cette nouvelle responsabilité des laïcs. Il convient de proposer dès maintenant, dans les paroisses où c'est le plus nécessaire, que des laïcs acceptent cette responsabilité et reçoivent une formation pour bien l'assurer, le moment venu. Cette mission leur sera alors confiée par l'Evêque.
1. 104 Prêtres, équipes liturgiques et communautés chrétiennes seront attentifs, à la suite d'un deuil, aux personnes les plus touchées par une vie de solitude, de désarroi ou d'épreuve. Ils chercheront les moyens de témoigner d'un Dieu qui se veut proche des hommes au moment de leur épreuve.

1. 11 - La religion populaire

CONVICTIONS

La religion populaire est une réalité pastorale dans notre région. Elle exprime à sa manière le fond religieux de l'homme devant Dieu.

Les diverses formes de la "religion populaire" méritent respect et charité pastorale.

"Evangélisée", cette dévotion populaire conduit à un acte de foi plus réfléchi et plus authentique.

Ces démarches de dévotion peuvent appeler à une "conversion de vie" et sont souvent ouverture à la vie de l'Eglise.

PROPOSITIONS

1. 111 Des lieux et des pratiques de dévotion sont un chemin de prière et de partage de Foi pour les "Hommes de bonne volonté".
Les responsables seront attentifs à l'accueil, au visage de l'Eglise qu'ils présentent, aux propositions de la Parole pour nourrir la prière personnelle et ils mettront en valeur les célébrations liturgiques.
1. 112 Retrouvons le sens profond de certains gestes, symboles, objets, traditions, dévotions... dans la ligne évangélique.

DIOCESE D'AVIGNON

DEUXIEME PARTIE

UNE EGLISE QUI VIT LA COMMUNION

“Je suis la vigne, vous êtes les sarments” (Jean 15, 5)

SOMMAIRE

	Pages
2.1 VIVRE EN EGLISE _____	14
2.2 LES STRUCTURES DE COMMUNION _____	15
2.3 L'OECUMENISME _____	15
2.4 LA VIE MATERIELLE _____	16

II - UNE EGLISE QUI VIT LA COMMUNION

INTRODUCTION

“Je suis la vigne, vous êtes les sarments” (*Jean 15, 5*).

“Voici mon commandement : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés” (*Jean 15, 12*).

“Ils étaient assidus... à la communion fraternelle” (*Actes 2, 42*).

“Nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul Corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et nous avons été abreuvés d’un seul Esprit” (*1 Cor. 12, 13*).

L’Eglise est une “communion”. Tous ses membres sont unis par la même vie, celle du Christ, et par la même mission, celle d’annoncer l’Evangile.

Ses membres sont différents mais ils sont les membres d’un même corps, celui du Christ. Cette communion doit se manifester visiblement, spécialement par l’appartenance à une paroisse et à un diocèse. Elle se nourrit par la même Foi et par les mêmes sacrements, avant tout l’Eucharistie.

Elle est maintenue et grandit par le ministère des évêques, des prêtres et des diacres.

Cette fraternité chrétienne est par elle-même un chemin de témoignage et d’évangélisation. Et l’évangélisation conduit à entrer dans cette communion.



2. 1 - Vivre en Eglise

CONVICTIONS

Tous les baptisés : évêques, prêtres, diacres, religieux, religieuses, laïcs sont appelés à témoigner du Christ dans le monde, par la vie, l’annonce, la solidarité, le service.

Les célébrations qui rassemblent les catholiques d’un doyenné, d’une zone ou du diocèse sont importantes pour donner le sens de l’Eglise.

Les différentes vocations (ministères ordonnés, vie consacrée, laïcat) sont appelées à travailler ensemble dans les différentes structures de l’Eglise diocésaine (paroisses, doyennés, zones).

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 2. 11 | Conscients de notre commune vocation baptismale et dans le respect de notre vocation propre, face aux besoins de l’Eglise et de sa mission nous, évêque, prêtres, diacres, religieux, religieuses et laïcs, nous efforcerons d’œuvrer ensemble, fidèles aux appels de l’Esprit. |
| 2. 12 | Autour du prêtre nommé par l’évêque, la mise en place des Conseils Pastoraux, des Equipes d’Animation et des Conseils Economiques sera poursuivie activement.
Les membres de ces Conseils agiront non seulement en fonction des besoins internes de l’Eglise mais aussi de ceux du monde à évangéliser. |
| 2. 13 | Le travail en doyenné est une expression importante de la communion de l’Eglise : le doyen veillera à la mise en place et au fonctionnement du Conseil Pastoral de doyenné. |
| 2. 14 | Dans les paroisses, les équipes que nous appelons en Vaucluse “Equipes Animatrices” auront le souci d’ouvrir au plus grand nombre le partage des tâches pastorales et missionnaires. |
| 2. 15 | A des dates favorables, des rassemblements de doyennés, de zones, du diocèse seront organisés : <ul style="list-style-type: none">• grandes fêtes liturgiques (fêtes de la Foi, Carême, Veillée Pascale, ordinations...),• rencontres entre baptisés de services et mouvements différents,• contacts entre personnes d’âges différents. Les responsables feront tout pour que les catholiques soient informés et invités, sans oublier les jeunes, les enfants et aussi les non-pratiquants.
Ces manifestations vécues de manière festive, montreront le visage de l’Eglise diocésaine. |

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|---|
| 2. 16 | Les catholiques auront le souci d'accueillir et d'intégrer dans leurs communautés les personnes malades, handicapées, âgées, étrangères, et toutes celles qui pour des raisons diverses pourraient se sentir marginalisées. |
| 2. 17 | Nos communautés accueilleront les catholiques d'autres régions ou pays qui participent à notre vie et à nos liturgies pour découvrir à travers eux leurs pays et leurs communautés afin que grandisse notre commune fraternité. La Pentecôte pourrait être un temps fort de leur expression dans la liturgie eucharistique. |
| 2. 18 | Les catholiques engagés de manières différentes politiquement, syndicalement, au service des droits de l'homme, seront invités à se rencontrer au nom de leur foi commune dans le respect de leurs convictions personnelles. |

★ ★ ★

2. 2 - Les structures de Communion

CONVICTIONS

L'Eglise qui est Communion prend corps essentiellement dans le diocèse ou Eglise particulière "portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son Presbytérium il en soit le Pasteur" (*Vatican II Christus Dominus, n° 11*). Uni aux autres diocèses, il est la présence de l'Eglise catholique en un lieu donné.

La paroisse est l'expression la plus immédiate et la plus visible de la communion Ecclesiale (*Jean-Paul II "Les Fidèles Laïcs"*). Elle garde toute son importance et doit être le lieu où se retrouve l'ensemble des Catholiques, des groupes, des équipes.

La paroisse ne peut remplir sa mission qu'en étant ouverte aux autres paroisses du doyenné (secteur) signe d'appartenance active au diocèse.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 2. 21 | Les Catholiques saisiront toutes les occasions pour manifester la communion autour de l'Evêque et entre eux en répondant aux invitations de rencontres à caractère diocésain (messe, chrysmale ordinations, rassemblements, visites pastorales...). Par ailleurs, une meilleure communication sera recherchée à tous les niveaux. |
| 2. 22 | Le Conseil Pastoral Diocésain sera chargé, sous l'autorité de l'évêque, de préciser les Orientations pastorales retenues par le Synode, en vue de leur mise en œuvre dans les paroisses et les doyennés pour les années à venir. |
| 2. 23 | Le Secteur Pastoral (doyenné), plus proche des réalités humaines, permet une prise en compte des besoins qui dépassent la paroisse.
Services et mouvements y trouveront plus facilement leur place.
Laïcs, religieux, religieuses, diacres et prêtres travailleront ensemble sur un même secteur pastoral et étudieront la révision de la carte des doyennés là où ce sera utile en demandant l'avis des Conseils Pastoraux concernés. |
| 2. 24 | La paroisse est un lieu ouvert à tous. C'est pourquoi, chaque chrétien et chaque communauté veilleront : <ul style="list-style-type: none">• à sa vocation missionnaire avec le souci des plus éloignés,• à la cordialité de l'accueil,• à la formation chrétienne pour le plus grand nombre et pour tous les âges,• à la qualité des célébrations liturgiques,• aux divers regroupements fraternels, lieux de convivialité. |
| 2. 25 | Paroisses, doyennés, diocèse sont des lieux de proximité où se vit la Communion. Ils s'efforceront de s'ouvrir sans cesse à l'Eglise Catholique dans le monde : <ul style="list-style-type: none">• par des journées ou les semaines missionnaires,• par les diverses campagnes de solidarité,• par le lien plus étroit et le soutien de ceux qui sont au service des Pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, ou d'autres pays (prêtres Fidei Donum, religieuses et laïcs en coopération missionnaire). |

★ ★ ★

2. 3 - L'Oecuménisme

CONVICTIONS

La recherche de l'unité est signe de la vérité et de la vitalité de notre foi. Elle conduit à un approfondissement de cette foi. Elle est témoignage :

“Qu'eux aussi soient Un en nous afin que le monde croit que tu m'as envoyé” (*Jean 17, 21*).

Elle est fondée sur le baptême : “Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (*Ephésiens 4, 5*).

Sans nous cacher nos différences, parfois importantes, qui demeurent, nous devons continuer et progresser dans notre effort œcuménique. Au point où nous en sommes, la recherche de l'Unité consiste en une meilleure connaissance réciproque et dans la réalisation en commun de ce que des baptisés peuvent faire ensemble.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 2. 31 | Le Synode invite à vivre avec nos frères chrétiens d'autres confessions : <ul style="list-style-type: none">• la connaissance mutuelle et l'union fraternelle entre baptisés,• la prière commune au cours de la semaine de prière pour l'unité et en d'autres moments de l'année,• l'étude et l'écoute de la parole de Dieu dans des groupes bibliques,• l'annonce de l'Evangile et le témoignage chrétien,• certaines activités pastorales : préparations au baptême et au mariage, pastorale des foyers mixtes, éveil à la foi des tout-petits, visite des malades, funérailles,• des actions menées en commun pour le service de tous les hommes (par ex : A.C.A.T., Foi et Culture...). |
| 2. 32 | Le Synode souhaite que les Catholiques du Bureau Oecuménique de Vaucluse rappellent régulièrement les réalisations et les projets communs aux autres Eglises. |

2. 4 - La vie matérielle

CONVICTIONS

La mission de l'Eglise est d'ordre spirituel.

Mais pour sa vie et pour le service de cette mission, en ses diverses communautés, l'Eglise ne peut se passer de biens matériels (financiers et immobiliers).

A travers l'utilisation de ces biens, l'Eglise doit manifester qu'elle reste “servante et pauvre”.

Rendre compte avec clarté et transparence de sa gestion peut permettre aux catholiques d'être mieux informés et par là davantage concernés par les moyens dont l'Eglise dispose pour sa mission.

La solidarité des catholiques doit être éveillée et éduquée dans ce domaine.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 2. 41 | Les pasteurs continueront l'effort pour qu'existent dans toutes les paroisses les Conseils pour les Affaires Economiques (se référer aux statuts). |
| 2. 42 | Ces Conseils Economiques (diocésains et paroissiaux) travailleront en étroite collaboration avec les Conseils Pastoraux pour que les orientations pastorales élaborées par ces derniers aboutissent à des réalisations concrètes en fonction des possibilités. |
| 2. 43 | Chaque année (par exemple à l'occasion de la journée d'information sur la vie matérielle de l'Eglise), les Conseils Economiques présenteront les budgets paroissial et diocésain d'une manière simple et claire en vue d'informer la communauté paroissiale sur l'usage qui est fait de l'argent donné à l'Eglise.
Ce sera l'occasion de progresser vers la clarté et la transparence des finances. |
| 2. 44 | La nécessité à brève échéance de faire appel à des permanents laïcs rétribués appelle de toute urgence une réflexion des Conseils Economiques sur les ressources nouvelles à dégager tant au plan paroissial que diocésain. |
| 2. 45 | Avec l'aide de l'équipe diocésaine de la vie matérielle, il est nécessaire de sensibiliser les catholiques, les jeunes adultes en particulier, au Denier de l'Eglise qui permet d'assurer la subsistance des prêtres et un traitement aux permanents. |
| 2. 46 | Dans le respect des personnes, (surtout de celles qui ne rencontrent l'Eglise qu'occasionnellement) et des situations (en particulier lors des funérailles), et sans nier la gratuité de l'annonce de l'Evangile et du don des sacrements, les Conseils Economiques informeront tous ceux qui font appel aux services de l'Eglise de leur devoir de participer à sa vie matérielle. |

DIOCESE D'AVIGNON

TROISIEME PARTIE

UNE EGLISE QUI TÉMOIGNE ET EVANGÉLISE

“Comme le Père m’a envoyé, moi aussi je vous envoie” (Jean 20/02)

SOMMAIRE

	Pages
3.1 ATTENTION A LA VIE _____	18
3.2 FAMILLE _____	19
3.3 ENFANTS _____	20
3.4 JEUNES _____	21
3.5 CATECHUMENAT _____	22
3.6 FORMATION _____	23
3.7 COMMUNICATION - INFORMATION _____	23
3.8 TOURISME ET CULTURE _____	24

I - UNE EGLISE QUI TEMOIGNE ET EVANGELISE

INTRODUCTION

“Allez par le monde entier; proclamez l’Evangile à toutes les créatures”(Marc 16, 15).

“Comme le Père m’a envoyé, à mon tour je vous envoie” (Jean 20, 21).

“Malheur à moi si je m’annonce pas l’Evangile” (1 Cor. 9, 16).

Il fait partie de l’être et de la vocation de l’Eglise d’être envoyée au monde pour témoigner du Christ et annoncer l’Evangile. Le Christ a été envoyé par le Père. Sa mission se prolonge dans l’Eglise. L’Eglise n’est Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple de l’Esprit que si elle annonce et propose à tous les hommes la Vie qui l’anime.

A cette mission de l’Eglise, tout chrétien doit participer selon sa vocation. Le témoignage et l’évangélisation passent par la prière, la préparation et la célébration des sacrements, la vie fraternelle des baptisés, la vitalité des communautés.

Pour cette tâche de témoignage et d’évangélisation, l’Eglise a besoin de laïcs, de religieux et de religieuses, de diacres, de prêtres, d’évêques.



3. 1 - Attention à la vie

CONVICTIONS

“Vous êtes le sel de la terre” (Mt 5, 15)

La vie du monde est un lieu où se fait la rencontre de Dieu. L’Eglise est dans le monde. Aucun aspect de la vie du monde n’est à l’exclusion de l’Evangélisation, de la mise en relation avec Dieu qui veut “récapituler tout l’Univers sous un seul chef, le Christ” (Eph. 1, 10).

La présence de l’Eglise au monde est une exigence de sa mission.

C’est dans notre vie quotidienne que Dieu, créateur et rédempteur, nous envoie sans cesse pour tenir nos responsabilités avec l’Esprit du Christ.

Le Chrétien sait que Dieu le précède par l’Action de son Esprit.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|---|
| 3. 11 | Pour témoigner que l’Eglise est présente à tout ce qui est humain et porte une grande attention aux différents aspects de la vie et des personnes, les Conseils Pastoraux, les Equipes d’Animation et de Quartier, les Equipes d’Action Catholique et toute Equipe qui se réfère à l’Evangile, reprendront ce qui est vécu lors des grands ou petits événements, en proposant à tous de devenir témoins de l’Evangile dans leur milieu de vie.
Ces équipes sont à développer: laïcs, religieux, religieuses y prendront de réelles responsabilités avec les prêtres. |
| 3. 12 | Les différents conseils et services diocésains prendront en compte les réalités humaines et les aspirations des hommes pour produire une réflexion et élaborer des propositions qui orienteront les directives pastorales du diocèse. |
| 3. 13 | L’Eglise diocésaine est appelée par les mouvements d’Action Catholique à porter attention aux interrogations des hommes et des femmes, croyants ou non-croyants, du département, à contribuer à la promotion de tous dans le respect de leur dignité.
Ces mouvements partageront leurs expériences de foi en plein monde, ils ouvriront des lieux de dialogue et de confrontation; ils aideront l’ensemble des catholiques à témoigner de l’Evangile dans la vie politique, sociale, économique, culturelle, etc... |

3. 2 - Famille

CONVICTIONS

“Berceau de la Vie et de l’Amour, dans lequel l’homme naît et grandit, la famille est la cellule fondamentale de la Société”. (Jean-Paul II - *Les Fidèles Laïcs*, n° 40)

“L’amour du couple chrétien se fonde sur l’Amour du Christ et témoigne de cet Amour “Les époux se tournent vers Dieu pour qu’il fasse d’eux l’image de l’Unité et de l’Amour du Christ et de l’Eglise”. (Vatican II - *Lumen Gentium*, n° 48)

La famille et le couple sont des lieux privilégiés pour dire le message d’Amour de Dieu pour l’Homme et la Femme et expliquer positivement les exigences qui en découlent.

Le célibat, choisi ou non, la solitude après le divorce, le veuvage, le remariage même non sacramentel, sont aussi des situations où chacun continue à être appelé à vivre de l’Amour de Dieu et à l’annoncer.

Dans toute leur vie, les hommes et les femmes de notre temps connaissent des joies et des difficultés, des progressions et des reculs. Nos communautés sont appelées à accueillir les découvertes progressives du Dieu d’Amour de chaque “cellule humaine”.

L’Amour humain est un des principaux champs de la Mission pour aujourd’hui.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 3. 21 | L’Education des enfants et des jeunes à l’Amour humain sera l’objet d’une grande attention. Pour aider les parents et les éducateurs le Service Diocésain de la Pastorale Familiale fera appel à des mouvements, à des personnes qualifiées qui transmettront la richesse d’expériences vécues au travers de témoignages, de rencontres et d’enseignement de l’Eglise. |
| 3. 22 | Dans tous les doyennés ou les zones, le Service Diocésain de Pastorale Familiale aura le souci d’organiser un Centre de Préparation au Mariage C.P.M.
Les fiancés y seront invités, la demande du sacrement de mariage étant, pour bien des couples, l’occasion d’une reprise de contact avec l’Eglise.
Si les fiancés ne peuvent participer aux rencontres, le dialogue avec un couple catholique sera proposé.
Dans le cas d’un mariage entre chrétiens de confessions différentes c’est avec un “foyer de religion mixte” que sera envisagée cette rencontre.
Les différents mouvements familiaux auront le souci d’accompagner les jeunes mariés, mais aussi les foyers en difficulté. |
| 3. 23 | Soucieux de la pastorale familiale les responsables paroissiaux valoriseront les fêtes liturgiques qui se rapportent à la famille (journée Mondiale de la Famille, Sainte Famille...) avec un accueil et une participation active des familles sans oublier que certaines vivent des situations difficiles. |
| 3. 24 | Le Synode demande au Service Diocésain de la Pastorale Familiale de présenter la réflexion fondamentale de l’Eglise sur le Couple, la Famille dans l’Eglise et la Société aujourd’hui notamment sur les trois aspects: <ul style="list-style-type: none">• la préparation au mariage, la formation des couples chrétiens, l’éducation des jeunes à l’Amour,• les problèmes actuels, cohabitation, divorce, bioéthique, maîtrise de la fécondité, contraception, (cf annexe page 36 n° 3. 24)• l’approfondissement de la réflexion sur le sacrement et la vie chrétienne en famille, commencée lors de la préparation au mariage. Ce service aura également mission de faire connaître en collaboration avec les paroisses, les différents mouvements familiaux et leurs activités - A.F.C. - C.L.E.R. - C.P.M. - E.N.D. - Espérance et Vie - Focolari - Renaissance - etc et les organismes soucieux des personnes en situation de détresse. (Voir annexe page 36) |
| 3. 25 | Le Mouvement Chrétien des Retraités - “Vie Montante” - aidera les personnes âgées et les grands-parents à garder le contact avec les diverses générations. Conscient de leur rôle irremplaçable auprès des jeunes, il sera attentif à leur éviter la solitude qui les guette. |
| 3. 26 | Certaines familles, malgré des difficultés particulières, essaient de vivre chrétiennement (couples hors mariage, divorcés remariés...) Nos communautés auront le soucis: <ul style="list-style-type: none">• d’accueillir positivement ce que chacun vit, le reconnaissant comme frère,• d’aider chacun à vivre toutes les démarches chrétiennes qu’il peut faire : prière chrétienne des enfants, participation à la vie paroissiales,• d’expliquer les textes de l’Eglise concernant les situations difficiles dans un langage accessible à tous. |
| 3. 27 | Le Synode demande au Service diocésain de la Pastorale Familiale un répertoire pastoral et canonique sur tout ce qui touche au mariage et à la famille. |
| 3. 28 | <i>Situation connue de notre synode, dont la réponse relève de l’Eglise universelle.</i>
...“J’exhorte chaleureusement les pasteurs et la communauté des fidèles dans son ensemble à aider les divorcés-remariés. Avec une grande charité, tous feront en sorte qu’ils ne se sentent pas séparés de l’Eglise, car ils peuvent et même doivent, comme baptisés, participer à sa vie. On les invitera à écouter la Parole de Dieu, à assister au Sacrifice de la messe, à persévérer dans la prière, à apporter leur contribution aux œuvres de charité et aux initiatives de la communauté en faveur de la justice, à élever leurs enfants dans la foi chrétienne, à cultiver l’esprit de pénitence et à accomplir les actes, afin d’implorer, jour après jour, la grâce de Dieu.
Que l’Eglise prie pour eux, qu’Elle les encourage et se montre à leur égard une mère miséricordieuse, et qu’ainsi Elle les maintienne dans la Foi et l’espérance”. (Jean-Paul II - <i>Familiaris Consortio</i> n° 84) |

PROPOSITIONS

Certaines situations vécues douloureusement et certains problèmes particuliers ont été soulevés au cours de la préparation du Synode: les divorcés remariés.

1) Notre Synode ne peut rester insensible à ces situations et à ces problèmes. Il voudrait témoigner de l'attention fraternelle que nous devons porter aux personnes concernées.

2) La solution de tels problèmes ou de telles situations n'est pas de la compétence d'un Synode Diocésain, car elle engage l'Eglise Catholique toute entière.

Cependant, dans la confiance, le Synode confie ces questions à l'Evêque pour être soumises au discernement de l'Eglise Universelle.

Le Synode attachant une grande importance à la situation douloureuse de certains divorcés-remariés confie cette question à l'évêque pour qu'elle soit réexaminée par l'Eglise Universelle et soumise à son discernement.

3. 3 - Enfants

CONVICTIONS

“Celui qui accueille un enfant en mon nom, c'est moi qu'il accueille”(Mt 18,3 à 5).

“Jésus exalte le rôle actif que les petits jouent dans le Royaume de Dieu: ils sont le symbole éloquent et l'image splendide des conditions morales et spirituelles qui sont essentielles pour entrer dans le Royaume de Dieu et pour vivre une vie de confiance totale au Seigneur”. (Jean-Paul II - Les Fidèles Laïcs n° 47).

Par leur Baptême les enfants sont membres à part entière de l'Eglise. Leur présence et leur participation sont indispensables à sa vie pour que leur dynamisme contribue à la renouveler.

Il est de la responsabilité de la famille et de nos communautés de les accueillir et de les éduquer dans la Foi en respectant leur langage propre.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 3. 31 | La Catéchèse, en lien avec la Direction de l'Enseignement Religieux proposera et animera des rencontres pour l'éveil à la Foi afin d'aider les parents à accompagner leurs enfants dès le plus jeune âge (Eveil à la Foi des tout-petits) et valorisera le rôle des Parrains et Mairaines. |
| 3. 32 | Les parents seront associés à la catéchèse de leurs enfants de façon active selon leurs possibilités.
La Communauté Chrétienne doit chercher des structures de relais (ex : parrainage) afin que les enfants et leurs familles soient soutenues dans leur démarche de Foi. |
| 3. 33 | La Mission des catéchistes est d'une grande importance.
La Direction Diocésaine de l'Enseignement Religieux proposera une formation de base pour les catéchistes et les prêtres responsables. Elle encouragera le choix des mêmes supports pédagogiques (manuels) pour favoriser le travail en doyenné. De nombreux catholiques doivent accepter ce service fondamental et ses exigences. |
| 3. 34 | En lien avec les doyennés et leurs Conseils Pastoraux la Direction de l'Enseignement Religieux aura le souci ou l'initiative de mettre en place des permanents de catéchèse en assurant leur formation.
Leur mission sera précisée: <ul style="list-style-type: none">• Durée de la responsabilité,• Lettre de Mission,• Rétribution ou reconnaissance du bénévolat. |
| 3.35 | Les équipes de catéchèse accueilleront les enfants qui arrivent en cours d'année ou de cycle. Les catéchistes s'efforceront d'associer à la catéchèse normale les enfants en difficultés (handicap, retard scolaire, etc...), les enfants qui vivent des situations particulières (gens du voyage, enfants malades, enfants d'immigrés...) en s'appuyant sur la reconnaissance des dons que chacun peut apporter à l'autre.
Certains enfants, dont les difficultés seraient trop grandes, doivent pouvoir bénéficier d'une catéchèse spécialisée. Des catéchistes seront formés en ce sens. |
| 3. 36 | L'Evangélisation des enfants passe également par une vie en mouvement spirituel, éducatif ou apostolique. Pour certains c'est même le premier lien avec l'Eglise.
Les mouvements et services - A.C.E. - M.E.J. - Scoutisme - SIJEL - ...se feront connaître et proposeront des rencontres, entre mouvements, entre catéchèse et mouvements.
Une fête des enfants pourra être l'occasion de les proposer.
Le Synode souhaite que soit étudiée la possibilité d'appeler des permanents laïcs pour ces mouvements et les moyens de les rétribuer. |

PROPOSITIONS

3. 37 Les Ecoles Catholiques doivent avoir conscience, toujours plus, de leur mission dans l'Education Chrétienne des enfants. C'est un des lieux de la mission de l'Eglise.
La direction de l'Enseignement Religieux en lien avec les Responsables d'Etablissements proposera des rencontres entre paroisses et établissements scolaires et favorisera les relations entre eux pour permettre une meilleure collaboration en vue de la formation religieuse et à la vie ecclésiale des enfants et de leurs familles.
3. 38 De plus en plus d'enfants en âge scolaire demandent le baptême. Ils seront intégrés à un groupe de catéchèse de leur âge et suivront une préparation particulière respectant des étapes selon le rituel du baptême des enfants en âge scolaire.
L'Equipe d'accompagnement tiendra compte des dispositions des enfants et des familles, sachant qu'un cheminement minimum d'un an est à respecter entre la demande et le baptême.

3. 4 - Jeunes

CONVICTIONS

“Les jeunes forment déjà une force exceptionnelle et sont un grand défi pour l'avenir de l'Eglise. Dans les jeunes en effet, l'Eglise lit la voie à suivre vers l'avenir qui l'attend et elle trouve là l'image et le rappel de cette jeunesse joyeuse dont l'Esprit du Christ l'enrichit sans cesse. C'est dans ce sens que le Concile a défini les jeunes “l'Espérance de l'Eglise”. (Jean-Paul II - *Les Fidèles Laïcs n°46*).

Les jeunes sont membres actifs de l'Eglise. Ils sont une chance pour les communautés quand elles les accueillent avec leur mode d'expression et leur font confiance. Qu'ils sentent que nous aimons leur présence.

Nos communautés doivent sans cesse redécouvrir la jeunesse, son goût et son élan de générosité, sa sensibilité aux Droits de l'Homme, son sens de la Fête, sa capacité de se mobiliser et de s'organiser.

PROPOSITIONS

3. 41 Pour répondre à la demande des jeunes, des lieux d'accueil ouverts sont indispensables: des aumôneries et des mouvements existent.
Etablissements, paroisses, doyennés feront tout leur possible pour leur attribuer des locaux. Ces lieux favoriseront la rencontre des jeunes entre eux et avec des adultes témoins de ce qui les fait vivre.
Un souci particulier sera porté à ceux de l'Enseignement Technique et Professionnel et à tous ceux qui sont en situation de précarité.
3. 42 Au service du besoin et de l'attente des jeunes, divers mouvements existent (par exemple: J.O.C., M.E.J., Scoutisme, etc...)
Les animateurs d'aumôneries et les responsables des mouvements créeront une “Commission Diocésaine de jeunes”, se concerteront dans le cadre d'une commission de jeunes, diocésaine ou locale. A partir de leur diversité, leur façon de vivre, leurs expériences, leurs expressions propres, les jeunes pourront eux-mêmes inventer des passerelles permettant à chacun de trouver sa place dans l'Eglise et dans le Monde.
3. 43 Le Synode souhaite que se développent des rassemblements diocésains et locaux, importants pour une meilleure connaissance mutuelle des jeunes et un soutien dans leur vie chrétienne, en Eglise.
Pour beaucoup ce sont des étapes marquantes dans leur cheminement spirituel.
3. 44 Des jeunes seront appelés à être membres des divers Conseils Pastoraux où ils exprimeront leur point de vue avec leur expression propre et partageront les soucis de la communauté toute entière.
3. 45 Les aumôneries et mouvements auront le souci de proposer aux jeunes un éveil et une formation adaptés à leur âge et à leur situation:
- prière, vie sacramentelle et liturgique, connaissance de la Foi, découverte du Monde et des Autres, problèmes de notre temps, partage de vie, (travail-études-chômage), avenir, vocations.
3. 46 Les responsables d'aumôneries et mouvements appelleront les jeunes à être, dès aujourd'hui, témoins et apôtres au milieu des autres jeunes.
3. 47 Certains jeunes ont faim de la prière. Qu'il y ait des lieux où ils puissent apprendre à prier et à découvrir le sacrement de réconciliation et l'Eucharistie.

PROPOSITIONS

3. 48 Il est urgent d'envisager des permanents pour l'Évangélisation des jeunes. Le Conseil Pastoral Diocésain proposera des orientations valables pour le diocèse et les conditions de leur réalisation. La rétribution de ces permanents sera étudiée par les responsables locaux et diocésains.
3. 49 Les Aumôneries et les Mouvements demandent que des Chrétiens femmes et hommes acceptent de devenir animateurs et responsables et se forment pour cela.
3. 410 Sans négliger la question de la "pratique", les animateurs seront attentifs au cheminement de chaque jeune. Avec les prêtres, ils permettront à chacun de faire une expérience de Dieu dans une rencontre personnelle; les jeunes pourront alors découvrir l'Église comme une communauté vivante, lieu des sacrements.
- 3.411 Les collèges et les lycées catholiques chercheront aussi, en accord avec les responsables des paroisses et des mouvements, toutes les formes possibles de participation des jeunes à la vie de la Paroisse et des Mouvements.

★ ★ ★

3. 5 - Catéchuménat

CONVICTIONS

Le 4/12/1963, le Concile Vatican II invitait les chrétiens à la restauration du "catéchuménat des adultes, distribué en plusieurs étapes..., sanctifié par des rites sacrés dont la célébration s'échelonne dans le temps" *S.L. 64*.

Pour en dire la source et l'importance, les principaux traits du catéchuménat sont développés dans le décret sur l'activité missionnaire de l'Église (*Ad Gentes*), publié le 7 décembre 1965.

A travers le catéchuménat, c'est l'Église toute entière qui célèbre son identité et la force du Dieu de vie à l'œuvre dans sa propre histoire et dans l'histoire du monde. Là, l'Église se constitue en même temps qu'elle dit la réalité de la présence de celui qu'elle annonce.

Le catéchuménat des adultes est donc, pour les chrétiens, autre chose que le rattrapage d'une action manquée: elle est le rappel et l'appel pour tous, à la conversion et à l'apprentissage de la vie évangélique proposés aux catéchumènes.

PROPOSITIONS

3. 51 Le Synode invite les chrétiens, les responsables paroissiaux et leurs communautés, à accueillir avec joie la demande d'un adulte qui cherche à être baptisé...les personnes chargées du premier accueil dans les paroisses et au sein des mouvements et organismes d'Église seront aidées à acquérir une connaissance minimum des réponses possibles à apporter à ces situations.
3. 52 Chaque personne accueillie dans sa demande sera accompagnée par un groupe catéchuménal qui s'engage à vivre avec elle une démarche de conversion et "d'apprentissage à la vie chrétienne" (A.G. 14). Car, le temps du catéchuménat n'est pas le "simple exposé des dogmes et des préceptes mais une formation à la vie chrétienne intégrale et un apprentissage" (A.G. 145). Les communautés chrétiennes sont responsables de l'initiation et de l'accompagnement des catéchumènes et des néophytes (nouveaux baptisés).
3. 53 Le temps du catéchuménat est marqué par le temps qu'il faut pour laisser Dieu convertir nos cœurs. Cette dimension de durée s'exprimera impérativement dans la célébration des "étapes" du rituel du baptême des adultes qui invitent les catéchumènes à entrer progressivement dans le mystère du salut offert à tout homme.
3. 54 Sous la responsabilité de l'Évêque à qui il revient d'accueillir et d'appeler les catéchumènes, le Service Diocésain du Catéchuménat :
- aidera les communautés chrétiennes à les initier et à célébrer les étapes de leur conversion (cf rituel du baptême des adultes),
 - proposera des temps forts de rencontres des catéchumènes et de formation des accompagnateurs, pour que les uns et les autres vivent un véritable discernement dans l'Esprit et non une simple entreprise à mener à son terme,
 - accueillera, comme membre de l'équipe diocésaine, un relais de chaque secteur pastoral du diocèse.
3. 55 Chaque fois que cela sera possible, les célébrations des étapes du catéchuménat seront célébrées dans les paroisses d'origine des catéchumènes (avec la présence de l'Évêque ou de son délégué ou du responsable du service diocésain du catéchuménat). Ainsi seront signifiées et la responsabilité des communautés locales et l'enracinement des catéchumènes dans une communauté de foi.

3. 6 - Formation

CONVICTIONS

Nombreux sont ceux qui expriment le besoin d'une formation chrétienne pour agir dans le monde et dans l'Eglise. C'est un devoir et un droit de tout baptisé.

“L'Apostolat ne peut atteindre une pleine efficacité que grâce à une formation à la fois différenciée et complète”. (*Vatican II - Apostolat des laïcs, n° 28*).

La formation permanente des laïc n'est pas une mode pour remplacer le militantisme et la prière, elle est une nécessité: ne pas mourir assoiffé à côté du puits: “Si tu savais le Don de Dieu!”

Alors l'ignorance et la perplexité font place à l'émerveillement. Chacun peut prendre le sens de sa vocation et de sa responsabilité. La formation prenant sa source dans la Parole de Dieu n'est pas seulement un savoir ou un savoir-faire, mais une transformation de soi et du monde.

Elle nous assure non une possession mais une disponibilité. C'est à ce prix que nous serons fidèles et inventifs.

PROPOSITIONS

-
- | | |
|-------|--|
| 3. 61 | Ceux qui ont la charge d'enseigner dans l'Eglise chercheront à mettre à la portée de tous: <ul style="list-style-type: none">• La révélation chrétienne:<ul style="list-style-type: none">- la Parole de Dieu- la tradition de l'Eglise (textes patristiques, histoire de l'Eglise).• L'enseignement du Magistère:<ul style="list-style-type: none">- Actes Conciliaires.- Encycliques et documents divers. |
| 3. 62 | La Commission Diocésaine de Formation, les Conseils Pastoraux, les Doyens, les Curés, les Aumôniers, après avoir repéré les priorités et les personnes compétentes, coordonneront les propositions de formation et susciteront celles qui n'auraient pas été prévues ou seraient insuffisantes. |
| 3. 63 | Les responsables diocésains et locaux, tenant compte des besoins et des rythmes de vie de chacun, favoriseront la formation ouverte au plus grand nombre. Pour cela, il créeront le plus souvent possible des lieux de formation et d'informations. |
| 3. 64 | L'Eglise diocésaine souhaite la poursuite de l'Institut Diocésain de Formation. Les membres qui l'ont déjà suivi, les Conseils Pastoraux, les Prêtres le feront connaître et susciteront autour d'eux des candidats à cette formation. D'autres lieux de formation chrétienne existent, par exemple le Séminaire, la Commission Diocésaine de Formation les fera connaître. |
| 3. 65 | Pour toute responsabilité confiée aux prêtres, diacres, religieux, religieuses, laïcs, une formation adaptée sera proposée. |

★ ★ ★

3. 7 - Communication, information

CONVICTIONS

La communication est indispensable au développement de l'homme et de la société.

Les médias forment un élément important de la vie et de la culture du monde actuel, ils peuvent être un chemin de communication.

“Sur les grandes routes du monde, de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma, du théâtre, doit être annoncé l'Evangile qui nous sauve” (*Jean-Paul II - Les Fidèles Laïcs, n° 44*).

“Cette responsabilité doit être reconnue dans toute sa valeur et soutenue par des ressources matérielles, intellectuelles et pastorales mieux adaptées” (*Jean-Paul II - Les Fidèles Laïcs, n° 44*).

Devant l'abondance des médias actuels, les chrétiens doivent apprendre à choisir ce qui est le meilleur.

PROPOSITIONS

3. 71 Le service Diocésain de la Communication "Chrétiens-médias" en lien avec les Conseils Pastoraux, fortifiera ou créera des groupes "Chrétiens-médias" dans chaque doyenné ou paroisse plus importante. Il proposera une formation à la Communication : esprit, moyens, langage. Ces groupes ainsi créés auront le souci de promouvoir une meilleure communication dans l'Eglise, au service de la communion.
3. 72 Il est de la responsabilité du Service Diocésain "Chrétiens-médias" de promouvoir, enrichir et coordonner les divers moyens ou service de la communication : "Eglise d'Avignon" "Service de Presse" "Alleluia Service", "Publications Paroissiales", "Minitel Gabriel et Diom", "Semaine Provence", "Emissions religieuses sur Canal A", "Affiches", radios...
3. 73 Il est important de participer le plus souvent possible aux radios locales existantes, religieuses ou non. La création d'une radio diocésaine "Radio-lumières" sera un signe de notre volonté de communication. Pour rendre fiable et accessible à tous Radio-Lumières, les Chrétiens du diocèse auront à cœur de trouver des moyens humains et financiers.
3. 74 Le service diocésain "Chrétiens-médias" présentera aux Conseils Diocésains (Pastoral, Presbytéral, Episcopal) ses projets de création de postes de permanents professionnels ainsi que leur mode de financement.
3. 75 Nos communautés seront attentives à choisir, utiliser, promouvoir des médias de qualité aux niveaux local, régional et national. Le service "Chrétiens-médias" aura le souci d'en faire une large information.

★ ★ ★

3. 8 - Tourisme et culture

CONVICTIONS

Notre département est beau ; il est aimé par ses habitants, ses festivaliers, ses vacanciers... Il attire.

Les nombreuses manifestations artistiques et culturelles, son patrimoine prestigieux en font un lieu largement ouvert à la culture, à l'art, aux loisirs.

"Il est urgent du point de vue pastoral de réserver à la Culture une attention particulière" (*Jean-Paul II*).

PROPOSITIONS

3. 81 La pastorale du tourisme et des loisirs aidera les communautés catholiques locales à présenter, à travers les réalités, le visage d'une Eglise accueillante, ouverte à tous. Cet accueil se manifeste par exemple, par l'harmonisation des horaires des offices, les informations sur la vie paroissiale, la présence de laïcs animateurs.
3. 82 Les conseils pastoraux de paroisses prendront conscience qu'un édifice bien aménagé et accueillant est propice au recueillement.
3. 83 Les équipes liturgiques tiendront compte de la présence des touristes et des vacanciers pour les inviter à intervenir dans les liturgies du dimanche et des fêtes. Des rencontres pourront être organisées pour une meilleure connaissance.
3. 84 Les responsables de la pastorale de la culture appelleront les catholiques à être présents et à témoigner de leur Foi au travers des diverses disciplines artistiques et dans leurs contacts avec les artistes. Ils aideront à développer des groupes comme "Foi et Culture" attentifs et présents aux lieux de la création artistique et de la réflexion humaniste.
3. 85 De nombreuses personnes sont au service du tourisme et de la culture (commerçants, restaurateurs, employés, etc...). Un effort sera fait pour connaître leur condition de vie et leurs difficultés sur le plan humain et les aider à vivre en Chrétiens.
3. 86 Dans les paroisses, prêtres et laïcs seront attentifs à recueillir et à mettre en pratique les avis de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, pour intégrer plus harmonieusement les témoignages de la piété des différentes générations dans l'espace de rassemblement et de prière que constitue l'Eglise.

DIOCESE D'AVIGNON

QUATRIEME PARTIE

UNE EGLISE APPELÉE A VIVRE LA SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES

“Solidaires du genre humain et de son histoire” (Gaudium et SPES n° 1)

SOMMAIRE

	Pages
4.1 PAUVRETE SOLIDARITE _____	26
4.2 LA SANTE _____	27
4.3 LES PROBLEMES DE NOTRE TEMPS _____	28
4.4 SITUATIONS PROPRES AU DIOCESE _____	28

IV - UNE EGLISE APPELÉE A VIVRE LA SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES

INTRODUCTION

“J’ai eu faim et vous m’avez donné à manger, j’ai eu soif et vous m’avez donné à boire, j’étais un étranger et vous m’avez accueilli, nu et vous m’avez vêtu, malade et vous m’avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir...”

En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous l’avez fait à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait” (Mt. 25,35-36,40).

“Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n’est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur”. (Vatican II - L’Eglise dans le monde de ce temps n° 1)

L’Eglise reçoit du Seigneur ce commandement d’amour: “Tu aimeras ton prochain comme toi-même (Mt 22, 39). Cet amour prend aujourd’hui le nom de solidarité qui “est sans aucun doute une vertu chrétienne” (Jean-Paul II).



4. 1 - Pauvreté Solidarité

CONVICTIONS

“Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent comme une dimension constitutive de la prédication de l’Evangile”. (Synode des Evêques - Rome 1971 - La justice dans le monde)

“L’obligation de se consacrer au développement des peuples est un impératif pour tous” (Encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*).

Les conditions socio-économiques d’aujourd’hui engendrent de nombreuses situations de précarité qui, lorsqu’elles se cumulent sur les mêmes personnes les conduisent à une grande pauvreté et à l’exclusion.

Vivre une proximité et une présence auprès des pauvres n’est pas une vocation particulière dans l’Eglise, mais la vocation prioritaire de tout baptisé.

Le Synode veut porter une attention particulière à toutes formes de pauvretés et d’exclusions: économiques, sociales, religieuses, culturelles.

Aux yeux d’un chrétien chaque homme doit pouvoir être acteur de sa vie, de son avenir. nos communautés ne peuvent se contenter de constater des situations d’écrasement de désespérance sans en chercher les causes et les remèdes: ainsi rendront-elles compte sérieusement de l’Espérance qui est en elles.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 4. 11 | Les paroisses, les doyennés, les mouvements et services diffuseront plus largement la “Charte de la Solidarité” pour qu’elle soit mieux connue et appliquée. Ils accorderont une place de choix à la solidarité avec les plus pauvres, dans une écoute permanente. |
| 4. 12 | Paroisses, doyennés, mouvements et services reconnaîtront le Conseil Diocésain de la Solidarité qui coordonnera leurs actions et harmonisera leurs activités en conformité avec les orientations nationales.
Ce conseil pourrait décider de la création d’un “observatoire de la pauvreté” chargé d’évaluer au plus près la réalité, recenser les besoins et imaginer les réponses. |
| 4. 13 | Sans se contenter d’une aide ponctuelle, nécessaire mais insuffisante, tous les catholiques, toutes les institutions paroissiales et diocésaines, les mouvements, auront à cœur d’aider par leur concours financier et par leur présence active, les organismes approuvés par l’Eglise, tel le Secours Catholique, le C.C.F.D., les conférences et équipes St-Vincent, la coopération missionnaire, les foyers d’accueil, etc... |
| 4. 14 | Parce que l’éveil à la Foi est indissociable de l’éveil à la Solidarité et parce que la solidarité est enracinée dans la Foi, toute formation chrétienne: celle des catéchismes, des aumôneries, des séminaristes, des laïcs et des prêtres fera une large place à des actions concrètes de partage et à un enseignement plus spécifique sur les réalités qui engendrent la pauvreté. |

PROPOSITIONS

- Des rencontres régulières de prière et de partage de la Parole de Dieu soutiendront la Foi et l'action de tous ceux qui se consacrent à la solidarité.
4. 15 Le Synode invite les catholiques à œuvrer dans les organismes confessionnels, oecuméniques ou non confessionnels avec des hommes d'autres philosophies ou religions et dans un réel esprit de solidarité. Ils ne négligeront pas l'ouverture sur les réseaux sociaux publics et privés.
4. 16 Dans notre Eglise Diocésaine les personnes et organismes travaillant à la prévention de la délinquance, à la réinsertion et à l'abolition de la torture dans le monde.
- l'œuvre des prisons (au service des détenus et de leur famille),
 - les catholiques membres de l'A.C.A.T.,
 - les structures d'accueil déjà existantes (Mas de Carles, Passerelle, foyer du 68 rue des Lices...)
- feront connaître leur action et la manière d'y participer.
4. 17 Chaque famille, chaque institution paroissiale ou diocésaine prévoira, tous les ans, dans son budget une part pour la solidarité.
4. 18 Les trois temps forts prévus par la charte de la solidarité (octobre : Mission - Novembre : S.O.S - Carême : C.C.F.D.) seront vécus dans les paroisses en manifestant la complémentarité voulue de ces trois orientations.
4. 19 Les mouvements et services, membres de la collégialité du C.C.F.D., présents dans le Vaucluse, raviveront leur participation au plan diocésain.
4. 110 Les aumôneries de jeunes ou du monde étudiant feront connaître la délégation catholique pour la coopération (D.C.C.) afin de permettre une solidarité concrète avec le Tiers-Monde.

★ ★ ★

4. 2 - La santé

CONVICTIONS

“Celui qui est malade ou handicapé n'est pas d'abord un malade ou un handicapé mais une personne”. (*Rituel des malades, n° 20*).

“Avec la lumière de la Foi, il se sait aimé par le Christ” (*Rituel des malades, n° 4*).

La personne malade ou handicapée fait partie de la communauté chrétienne. Elle est appelée à vivre en Eglise. C'est par l'entourage (famille, soignants, visiteurs) que la personne malade est aidée à vivre humainement et chrétiennement.

La personne malade ou handicapée participe, à sa manière, à l'Apostolat de l'Eglise.

PROPOSITIONS

4. 21 En lien avec le service diocésain de la Pastorale de la Santé, doyennés et paroisses auront le souci de créer des équipes d'aumônerie là où elles n'existent pas encore, pour être signe de communion auprès de l'ensemble de la communauté hospitalière.
4. 22 Nos paroisses et nos communautés développeront le service d'Eglise de “visiteurs de malades” (à domicile ou en milieu de soins) et de personnes âgées (dans les séjours 3ème et 4ème âge). Ces visiteurs sauront les écouter, prier avec eux, leur porter la communion (en lien avec le Curé du lieu). Ils auront le souci de rendre les catholiques attentifs aux personnes malades (*Mt 25,36*), et de signaler à leurs communautés respectives les malades d'autres confessions chrétiennes qu'ils auront rencontrés.
4. 23 Les personnes malades et handicapées sont des membres actifs des communautés, avec leurs possibilités, leurs charismes. Elles ont leur place à la prière, à l'Assemblée Eucharistique et dans les autres instances pastorales.
4. 24 Il faut créer ou développer, dans le diocèse, entre autres, les équipes de la fraternité catholique des malades et handicapés qui sont missionnaires auprès de leurs frères.
4. 25 Il appartient au service diocésain de la Pastorale de la Santé, en lien avec tous ses partenaires, de poursuivre et d'intensifier ses rencontres de réflexion et de formation auprès des soignants, des visiteurs et des membres de l'aumônerie en particulier l'écoute et l'onction des malades.
4. 26 Le Synode encourage les catholiques à participer aux actions des associations dont l'objectif est :
- de favoriser l'insertion dans la société des personnes malades ou handicapées (scolarité, vie professionnelle, loisirs, accès aux lieux publics et aux églises),
 - et de les aider à participer à leur propre promotion selon leurs possibilités.

PROPOSITIONS

4. 27 | Le Synode demande au service diocésain de la Pastorale de la Santé une réflexion et des propositions en vue d'un accompagnement auprès des mourants, de leur entourage, des soignants et des familles en deuil lors des funérailles.

4. 3 - Les problèmes de notre temps

CONVICTIONS

“Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte” (1 Pierre 3, 14).

“L’Eglise diocésaine doit demeurer attentive aux signes des temps” (G.S. 4) dans les réalités actuelles avec leurs dimensions psychologique, sociale, économique, politique, internationale, religieuse (en particulier : la bioéthique, l’avortement, la drogue, le sida, le chômage, le droit au travail, l’écologie, le nucléaire, le développement des peuples, les évolutions démographiques, l’immigration, la sauvegarde de la création, la paix, la construction de l’Europe, les changements dans les pays de l’Est...).

Tous ces problèmes graves et urgents bouleversent nos sociétés. Ils nous incitent au dialogue, à la créativité et à l’espérance.

Les catholiques sont appelés selon leur situation et leur compétence à discerner et à agir, solidairement avec leurs frères croyants ou incroyants. (Voir annexe page 36)

4. 4 - Situations propres au diocèse

4. 41 Immigrés

CONVICTIONS

Le Vaucluse connaît une forte présence d’immigrés de race, de cultures et de religions différentes. Ils ont dû quitter leur pays d’origine pour des raisons économiques ou politiques. Par fidélité à l’Evangile, les catholiques ont envers eux un devoir d’attention et d’accueil. “J’étais un étranger et vous m’avez accueilli” (Mt 25, 35).

PROPOSITIONS

4. 411 | Les Conseils Pastoraux et Equipes Animatrices, en lien avec le Service Pastoral des Migrants sensibiliseront les communautés locales aux problèmes particuliers qui sont ceux des immigrés et aux difficultés liées à leur présence (logement, scolarité, emploi). De plus ils auront à cœur de susciter des équipes d’accueil.
4. 412 | Les Communautés Paroissiales mettront en place les moyens d’accueil pour favoriser l’insertion des immigrés catholiques dans le respect de leur culture.
4. 413 | La présence importante d’immigrés non catholiques dans notre diocèse invite nos communautés à mieux les connaître dans leur religion, en particulier, dans l’Islam.
Pour pouvoir le faire avec lucidité et réalisme, les catholiques ont à mieux connaître leur propre Foi et les exigences concrètes de l’accueil de ces immigrés.
4. 414 | Pour favoriser les échanges entre croyants au Dieu Unique (Chrétiens, Juifs, Musulmans), des rencontres régulières seront proposées. Les catholiques participant à ces rencontres auront le souci de se former.

4. 42 Gitans - CONVICTIONS

Le Vaucluse est le lieu de séjour et de passage de nombreux gitans. Leur culture diffère tellement de celle des autres vauclusiens sédentaires ! Depuis de longs siècles les gens du voyage connaissent le rejet, voire le mépris.

Il importe de mieux connaître, de mieux les respecter, de mieux les accueillir avec leurs propres valeurs.

L’appartenance à l’Eglise, de ce peuple naturellement croyant se manifeste très souvent dans une piété populaire. Peuple en marche à la manière d’Abraham, il interpelle l’Eglise Diocésaine.

PROPOSITIONS

4. 421 | L’expérience de la Pastorale des gitans montre qu’il est nécessaire de les rejoindre là où ils vivent.
L’aumônerie aidera les paroisses dans la recherche de cette proximité.
4. 422 | L’aumônerie des gitans exprimera au diocèse les besoins nécessaires à sa Pastorale, en lien avec les organismes diocésains (paroisses, conseils pastoraux, formation permanente).
4. 423 | Le Synode demande à l’aumônerie des Gens du Voyage de proposer au diocèse une journée de formation et d’information.

DIOCESE D'AVIGNON

CINQUIEME PARTIE

UNE EGLISE QUI APPELLE

“Venez à ma suite” (Mt 4/19)

SOMMAIRE

	Pages
5. 1 LES LAICS CHRETIENS _____	30
5. 2 LA VIE CONSACREE _____	31
5. 3 INSTITUTS SECULIERS ET LAICS CONSACRES _____	31
5. 4 LES COMMUNAUTES NOUVELLES _____	32
5. 5 L'APPEL AU MINISTERE DE PRETRE _____	32
5. 6 LE MINISTERE ET LA VIE DES PRETRE _____	33
5. 7 LE MINISTERE DIACONAL PERMANENT _____	34
5. 8 VOCATION A LA MISSION UNIVERSELLE DE L'EGLISE _____	35

IV - UNE EGLISE QUI APPELLE

INTRODUCTION

“Venez à ma suite et je vous ferai pêcheurs d’hommes” (*Mt 4,19*).

“Il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher, avec pouvoir de chasser les démons” (*Marc 3,14-15*).

“Si je t’ai laissé en Crête, c’est pour que tu y achèves l’organisation et que tu établisses dans chaque ville des presbytres, suivant mes instructions” (*Tite 1,5*).

L’Eglise est le fruit d’un appel de Dieu. C’est d’ailleurs le sens du mot “Eglise”. En elle tous les baptisés sont des appelés. Parmi les baptisés, certains sont appelés à être “pasteurs” pour servir l’Eglise au nom du Christ. Ce sont les évêques, les prêtres et les diacres. D’autres sont appelés à vivre le baptême dans toute sa radicalité: ce sont les religieux et religieuses, les membres des Instituts Séculiers, les Laïcs Consacrés, les Ermites.

L’Eglise a besoin de ces “appelés” d’une manière particulière. Elle est toute entière responsable de faire entendre cet appel. Il est fondamental que nos communautés aient le souci d’appeler.

Des communautés qui n’appellent plus doivent s’interroger sur la qualité de leur vie évangélique.

★ ★ ★

5. 1 - Les laïcs chrétiens

CONVICTIONS

“Les laïcs sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d’un ferment, en exerçant leur propre charge sous la conduite de l’Esprit évangélique et pour manifester le Christ aux autres, avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d’espérance et de charité”. (*Concile Vatican II - Lumen Gentium n° 31*).

En tout homme est inscrit l’appel de Dieu à être son fils en Jésus-Christ.

Le baptême est le sacrement qui fait de quelqu’un un fils de Dieu dans le Christ et par là un membre du Corps du Christ qu’est l’Eglise. Tous les baptisés sont appelés à la sainteté et au témoignage.

Fondé sur le baptême et marqué par le sacrement de mariage l’amour conjugal est une vocation dans l’Eglise.

Les laïcs sont des baptisés qui cherchent la sainteté, témoignent et vivent la mission dans le mariage ou le célibat, dans le travail, dans la présence et les engagements au sein de la société, dans les différentes tâches de l’Eglise (catéchèse, liturgie, animation de groupes de jeunes, service des malades, action catholique, etc...).

PROPOSITIONS

- | | |
|--------|--|
| 5. 11 | Le Synode rappelle à tous les baptisés la grandeur de l’appel que Dieu leur adresse. Dans toutes les activités de l’Eglise les laïcs sont invités et aidés à vivre et approfondir leur vocation propre.
La vocation baptismale, la vocation à la Vie Consacrée et aux Ministères Ordonnés seront proposées régulièrement à la réflexion et à la prière de tous.
Le baptême fonde notre fraternité dans le Christ. Il nous appelle à une grande collaboration et une complémentarité véritable. |
| 5. 12 | Les laïcs (en particulier par les mouvements d’Action Catholique) sont associés à tous les aspects de la vie et de la mission de l’Eglise. Ils rendront présent dans toutes les réalités de la vie (familiales, économiques, culturelles, sociales, politiques, etc...) le message évangélique. |
| 5. 13 | Les laïcs qui ont des responsabilités ou une “mission confiée” seront associés aux décisions selon le droit. Le Synode demande au Conseil Pastoral Diocésain d’en préciser les modalités. |
| 5. 14 | Le Synode demande que soient développés “les ministères institutés” pour les hommes, “les missions confiées à des hommes et à des femmes, avec la formation nécessaire et la préparation au sein d’équipes d’accompagnement. |
| 5. 141 | Dans la confiance, le Synode confie à l’Evêque la question des Ministères institués accessibles aux femmes pour qu’elle soit réexaminée et soumise au discernement de l’Eglise Universelle. |

PROPOSITIONS

- 5. 15 Nos communautés n'oublieront pas que les enfants, les adolescents et les jeunes sont des baptisés. Il sera bon d'éveiller très tôt le sens de leurs responsabilités dans l'Eglise, afin qu'avec toutes leurs richesses ils prennent part à la mission.
- 5. 16 L'Eglise diocésaine au travers des mouvements et des paroisses invitera les couples chrétiens à préparer et à vivre le sacrement de mariage comme une vocation d'Eglise et à approfondir cet appel tout au long de leur vie. (cf 3, 24).
- 5. 17 Les retraités, les personnes âgées, malades ou handicapées sont appelés à vivre leur vocation de laïcs. Les mouvements, les services ainsi que des tâches diverses dans les paroisses leur seront proposés.

5. 2 - La vie consacrée

CONVICTIONS

Parmi les baptisés, certains et certaines sont appelés à la Vie Consacrée dans les communautés de vie monastique ou de vie apostolique. Les religieux et religieuses sont appelés à vivre le baptême dans toute sa radicalité: pauvreté, obéissance, chasteté, en vue de rendre à Dieu le culte de la charité et de rappeler à tous les baptisés que leur vocation est la sainteté. Par le don total qu'elle manifeste, la Vie Consacrée témoigne de l'absolu de Dieu. Elle annonce au cœur des situations humaines le Royaume de Dieu "déjà là" et "encore à venir". Elle prend des formes différentes, selon le "charisme propre" venant d'un fondateur ou d'une fondatrice.

Par le Synode l'Eglise diocésaine redit aux religieux et religieuses le prix qu'elle attache à leur présence et à leur action. Elle les remercie d'avoir répondu à l'appel de Dieu. Elle compte sur leur fidélité, sur leur témoignage et sur leur prière.

De la même façon Elle redit l'importance qu'Elle attache aux communautés monastiques d'hommes et de femmes. Elles sont indispensables à la vitalité et à la mission de notre Eglise.

PROPOSITIONS

- 5. 21 Au service de l'Eglise Diocésaine, le Synode demande la création d'un Conseil Diocésain de l'Etat Religieux. Il sera "Conseil de l'Evêque" en ce qui concerne la vie religieuse et instrument de dialogue avec les autres instances de la pastorale diocésaine.
- 5. 22 Pour que les catholiques du diocèse reconnaissent et respectent le caractère spécifique de la consécration religieuse, les diverses congrégations feront mieux connaître leur charisme et leur mission concrète.
- 5. 23 Les religieux et religieuses de vie apostolique seront présents dans les Conseils Pastoraux au titre de leur consécration et de leur mission spécifique.
- 5. 24 Le Service Diocésain des vocations aidera les catholiques à être attentifs à l'importance de la vie religieuse et à porter le souci des vocations à l'état religieux. Il proposera des lieux et des temps de prière pour ces vocations.

5. 3 - Instituts séculiers et laïcs consacrés

CONVICTIONS

Parmi les baptisés, certains et certaines sont appelés à choisir la Vie Consacrée dans des Instituts Séculiers et dans l'état de Laïcs Consacrés.

Pour la vitalité de sa foi et pour l'évangélisation, le diocèse d'Avignon reconnaît l'importance de laïcs, hommes ou femmes, qui vivent en plein monde dans les activités diverses de la société en étant Consacrés à Dieu, soit à l'intérieur d'un Institut Séculier, soit entre les mains de l'évêque.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 5. 31 | L'Eglise Diocésaine, et plus particulièrement les paroisses développeront les liens existants avec les Instituts Séculiers et les personnes consacrées.
De leur côté, ces personnes et ces instituts chercheront la meilleure insertion possible dans nos communautés (paroisses, mouvements, services) afin d'y apporter leurs richesses spirituelles et apostoliques. |
| 5. 32 | Le Service Diocésain des Vocations fera de temps à autre une information sur la vocation de laïcs consacrés et l'existence des Instituts Séculiers. |

★ ★ ★

5. 4 - Les communautés nouvelles

CONVICTIONS

Nous reconnaissons l'action de l'Esprit Saint dans la naissance en notre temps de communautés, constituées d'hommes et de femmes, mariés ou célibataires, qui se consacrent à Dieu dans la prière et dans différents services d'Eglise ou de la Société.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|--|
| 5. 41 | Le témoignage des communautés nouvelles peut constituer un appel à une vie chrétienne plus proche de l'Evangile, en particulier par le souci qu'elles ont de tous ceux qui sont éloignés de l'Eglise.
Tous les baptisés peuvent y découvrir plus radicalement la dimension de leur baptême. |
| 5. 42 | Le Synode souhaite une vraie connaissance de ces communautés. Il reconnaît leur mission particulière. De leur côté, celles-ci chercheront la meilleure collaboration possible avec les paroisses et le diocèse afin d'y apporter leurs richesses spirituelles et apostoliques. |

★ ★ ★

5. 5 - L'appel au ministère de prêtre

CONVICTIONS

"Il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher" (*Marc 3, 14*).

"Dieu, le Seul Saint, le Seul Sanctificateur a voulu s'associer des hommes comme collaborateurs et humbles serviteurs de cette œuvre de sanctification.

Ainsi, par le ministère de l'Evêque Dieu consacre des prêtres qui participent de manière spéciale au sacerdoce du Christ" (*Vatican II - La Vie et le Ministère des Prêtres, n° 5*).

Il n'y a pas d'Eglise sans prêtres. Ils sont indispensables à la vie et à la mission de l'Eglise. Collaborateurs des évêques, ils sont les serviteurs de Dieu qui guide son peuple, les serviteurs du Christ qui construit et fait vivre son Corps, les serviteurs de l'Esprit Saint qui édifie son Temple en ce monde.

Frères des autres baptisés par la vie chrétienne, ils ont reçu l'Esprit Saint par l'ordination, pour appeler à la Foi en annonçant l'Evangile, pour appeler à la sainteté en célébrant les sacrements, pour appeler à la communion en étant les pasteurs de l'Eglise au nom du seul Pasteur parfait qu'est le Christ. L'importance des prêtres est capitale pour que les autres membres de l'Eglise puissent vivre de leur baptême et grandir dans leurs responsabilités apostoliques. C'est pourquoi la pastorale des vocations de prêtres est l'affaire de tous les baptisés et de toutes les communautés.

PROPOSITIONS

- | | |
|-------|---|
| 5. 51 | Tous les catholiques intensifieront leur prière - plus spécialement à l'Esprit Saint - pour les vocations de prêtres : en famille, avec les enfants, dans les célébrations, les rencontres et groupes divers. |
| 5. 52 | Par dessus tout, la famille demeure le lieu naturel pour faire réfléchir à l'Appel de Dieu. Les prêtres, catéchistes et animateurs de jeunes aideront les parents dans ce sens au cours de réunions de parents. Favoriseront aussi l'éveil des vocations : <ul style="list-style-type: none">• des lieux (rassemblements de jeunes, Lourdes, St Gens...),• des moments (catéchèse, retraites de Profession de Foi, préparation à la Confirmation, Accompagnement Spirituel, Sacrement de Réconciliation....),• des services (enfants de chœur, aumôneries, enseignement catholique),• des mouvements (Action Catholique, M.E.J., Scoutisme). |

PROPOSITIONS

5. 53 Les prêtres, religieux, religieuses, catéchistes, animateurs proposeront à des enfants et des jeunes une réflexion et une interrogation sur la Vocation.
5. 54 Les responsables de paroisses organiseront des temps d'information et de réflexion sur les Vocations et des temps de prière avec la participation de témoins (séminaristes, religieux, missionnaires, diacres, parents et prêtres). Les Conseils Pastoraux de paroisse ou de doyenné s'interrogeront au moins une fois par an, sur les possibilités concrètes d'appels, de soutien et d'accompagnement pour ceux qui auraient manifesté le désir de répondre à un appel de Dieu.
5. 55 Chaque fois qu'est mise en valeur la responsabilité des laïcs, l'importance irremplaçable de la vocation de prêtre sera en même temps réaffirmée.
5. 56 Le Service Diocésain des Vocations composé de prêtres, religieux, religieuses, laïcs, dont un délégué au Service de la Coopération Missionnaire, fera mieux connaître son existence et ses réalisations.
5. 57 Le Service Diocésain des Vocations, en collaboration avec le Service Diocésain de l'Enseignement Religieux proposera des fiches sur les vocations à intégrer dans les parcours catéchétiques. Ces fiches feront également référence à la dimension Universelle de l'Évangélisation et à la Vocation Missionnaire.
5. 58 Les responsables du séminaire proposeront une plaquette sur le séminaire interdiocésain d'Avignon afin de faire connaître aux chrétiens du diocèse le style de formation de la maison. De plus une journée portes ouvertes sera organisée tous les deux ans, à laquelle seront invités en particulier les jeunes des aumôneries des écoles catholiques et des mouvements.
Tous les chrétiens du Vaucluse sont appelés à soutenir les formations des futurs prêtres en priant pour les séminaristes et les formateurs et en soutenant financièrement l'institution.

★ ★ ★

5. 6 - Le ministère et la vie des prêtres

CONVICTIONS

“Les Ministères Ordonnés sont une grâce immense pour la vie et pour la mission de l'Église entière, avant même de l'être pour telle ou telle personne en particulier...”

Les Fidèles Laïcs, doivent reconnaître que le sacerdoce ministériel est absolument nécessaire pour leur vie dans l'Église et pour leur participation à sa mission”. (*Jean-Paul II - Les Fidèles Laïcs, n° 22*).

Loin de se résigner à la diminution de leur nombre, les catholiques ont à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'il y ait des prêtres.

En même temps le réalisme de la Foi nous oblige à penser à l'avenir proche où l'Église Diocésaine poursuivra sa mission avec moins de prêtres.

Il faut donc que les prêtres aient le souci de leur vie et que les communautés en soient informées. La préparation du Synode a été l'occasion pour les prêtres de réfléchir à leur ministère et à leur vie et de faire des propositions qui intéressent toutes les communautés.

PROPOSITIONS

5. 61 Les prêtres d'un doyenné, les aumôniers de mouvements et responsables de services développeront entre eux la collaboration et la vie fraternelles, par la réflexion pastorale, l'échange spirituel et un minimum de commensalité.
5. 62 Les divers conseils étudieront dès à présent la possibilité de confier à des laïcs ou à des communautés religieuses la responsabilité des mouvements et des services et la participation à la charge pastorale des paroisses avec un prêtre modérateur comme le prévoit le code de droit canonique : 517 § 2.
5. 63 Les nominations des prêtres seront faites pour une durée de six ans renouvelables. Au terme de ce mandat une réflexion sera demandée en vue d'une éventuelle prolongation. L'Évêque invitera régulièrement les prêtres à la disponibilité.
5. 64 Pour permettre aux prêtres un temps de recyclage ou de ressourcement doctrinal et spirituel par exemple au moment d'une nomination, les Conseils Pastoraux prévoiront avec le Doyen, la vie paroissiale en attente du prêtre.
5. 65 Quand un nouveau curé est nommé, le prédécesseur ne restera pas dans la paroisse dont il a eu la charge.

PROPOSITIONS

5. 66 Dans les paroisses, les mouvements, les services, les prêtres engageront une réflexion avec les laïcs pour préciser le mode de présence sacerdotale à privilégier à l'avenir, compte-tenu des besoins apostoliques, du nombre de prêtres, de leur santé, de l'engagement des laïcs.
5. 67 Les Conseils pour les Affaires Economiques veilleront au bon état des presbytères et des locaux paroissiaux. Des laïcs, accepteront d'assurer des permanences d'accueil.
Le service des aides au prêtre est à continuer et d'autres formes de ce service à inventer, car il s'agit d'une vraie participation à la mission.
5. 68 Les réunions de doyenné ou de zone seront ouvertes à la réflexion pastorale, spirituelle, doctrinale.
5. 69 Les prêtres d'un même doyenné veilleront à favoriser l'insertion des confrères "retirés" du ministère actif (à Béthanie ou ailleurs) par des visites, des célébrations de fêtes, d'anniversaires et aussi par des demandes de services à ceux qui peuvent les rendre.

★ ★ ★

5. 7 - Le Ministère Diaconal permanent

CONVICTIONS

"En tout ce qu'il fera, le Diacre devra agir avec l'aide de Dieu, de telle façon qu'on reconnaisse en lui le disciple de Jésus-Christ venu pour servir et non pour être servi" (*Liturgie de l'Ordination*).

En rétablissant le diaconat permanent, qui peut être confié à des hommes célibataires ou mariés, le Concile Vatican II a enrichi la vie et la mission de l'Eglise de possibilités nouvelles. C'est un don de Dieu: nous devons en rendre grâce:

Les diacres sont des baptisés que l'évêque appelle à l'ordination pour qu'ils rappellent sans cesse à toute l'Eglise qu'elle doit être à l'image du Christ Seigneur, au service des hommes de ce monde; spécialement au service des plus pauvres, au service de ceux qui sont loin, et dans les lieux où se cherche le monde de demain (*Lourdes 1967, orientations missionnaires de l'Eglise de France*).

Ils nous redisent à tous que notre vie de baptisés nous situe devant Dieu comme des Serviteurs qui ont tout reçu et qui ont à faire de leur vie entière un service humble pour être les disciples du Christ Serviteur.

Nous devons être convaincus de l'importance des diacres pour notre diocèse. Leur présence et leur ministère sont une grâce pour l'évêque, pour les prêtres, pour les baptisés et pour les hommes et les femmes de notre temps.

PROPOSITIONS

5. 71 Chaque fois que nous parlons des vocations nous devons donner sa place au diaconat.
5. 72 Pour que des Diacres soient appelés dans tous les doyennés du Diocèse, prêtres et responsables pastoraux auront le souci de proposer à des hommes mariés ou célibataires l'entrée dans un groupe de recherche qui les aidera à discerner un éventuel appel au diaconat permanent.
5. 73 La nomination des Diacres (désignation à une charge) se fera pour six ans. Au terme de ces années, la même mission diaconale ou une autre mission pourra être envisagée.
5. 74 Pour confier des tâches aux diacres, l'Evêque tiendra compte de leur situation familiale, spécialement des enfants et de leur engagement professionnel.
5. 75 Les prêtres faciliteront la participation des diacres aux réunions des doyennés en respectant leurs obligations familiales et professionnelles.
- 5.76 La formation des Diacres tiendra compte de leur âge et de leur formation première, elle sera prise en charge, au moins en partie, par le diocèse et les communautés locales.
- 5.761 Dans la confiance, le Synode confie à l'évêque la question de l'onction des malades par les diacres permanents pour qu'elle soit réexaminée et soumise au discernement de l'Eglise Universelle.

5. 8 - Vocations à la mission universelle de l'Eglise

CONVICTIONS

“Allez par le monde entier, proclamer la bonne nouvelle à toute la création” (*Marc 16, 15*).

La vocation missionnaire à une “première évangélisation” des peuples est une “vocation spéciale” (*Vatican II - L'activité missionnaire de l'Eglise n° 23*).

En 1990 deux hommes sur trois au moins ignorent l'Evangile.

La solidarité nous fait un devoir de partager “la bonne nouvelle”: ils y ont droit.

En 1990 également, la vitalité des jeunes Eglises nous interpelle, par la qualité de la vie chrétienne de leur communautés qui suscite des vocations diverses. Nous avons, nous aussi, à recevoir la richesse de leur témoignage.

Notre Eglise diocésaine est solidaire de la mission Universelle de l'Eglise pour que se réalise le miracle de Pentecôte: “tous nous les entendons proclamer dans nos langues les merveilles de Dieu” (*Actes 2, 11*).

PROPOSITIONS

-
- | | |
|-------|--|
| 5. 81 | Le Service Diocésain de Coopération Missionnaire rappellera l'importance de la vocation missionnaire à la première évangélisation de tous les peuples. Il répercutera cet appel aux laïcs, aux religieux, aux religieuses, aux prêtres. (<i>cf. page 37</i>) |
| 5. 82 | Conscients de leur responsabilité dans l'Evangélisation de tous les hommes et sans négliger en priorité le soutien aux œuvres universelles de la propagation de la foi et de St Pierre Apôtre, les catholiques garderont le contact avec les missionnaires issus de notre diocèse. (<i>cf. § 2.25 et 4.18</i>) |
| 5. 83 | Pour une plus grande efficacité de ces échanges et leur signification de communion dans la catholicité de l'Eglise, le service diocésain de coopération missionnaire favorisera la création de groupes missionnaires dans les paroisses ou secteurs (<i>cf aussi: 4.110</i>) |

ANNEXE AU DOCUMENT SYNODAL

1. 07 - Le Sacrement de la Pénitence et de la Réconciliation

1. 071 - NOTE

Ces célébrations communautaires de la Pénitence et de la Réconciliation, qui permettent en Eglise de découvrir ensemble la miséricorde de Dieu, la place du péché dans nos vies et la joie d'accueillir le pardon de Dieu, sont à l'heure actuelle de deux types ;

- Celles qui comportent le sacrement de la Réconciliation reçu avec aveu et absolution individuels au cours de la célébration.
- Celles non sacramentelles, préparant à recevoir plus tard individuellement le sacrement de la Pénitence et de la Réconciliation.

En ce qui concerne l'absolution générale, les évêques de France, lors de leur assemblée plénière de 1986, ont voté le texte suivant : "La Conférence des évêques de France estime que, pour l'ensemble des régions de France, il n'existe pas de cas généraux prévisibles où se rencontrent les éléments constituant la "nécessité grave", justifiant le recours à l'absolution générale (canon 961, § 1, n° 2). En conséquence, pour la réconciliation sacramentelle, la forme ordinaire, qu'il faut favoriser par tous les moyens, dans le pays, est et reste toujours la confession individuelle".

3. 2 - La famille

3. 24 - NOTE

Parmi les graves problèmes actuels, les catholiques doivent porter une particulière attention au respect de la vie commençante et finissante. Ils doivent être, dans notre société, les témoins du service de la vie.

4. 3 - Les problèmes de notre temps

NOTE

Des catholiques de notre diocèse sont présents et agissant dans ces domaines importants de la société de notre temps. Il n'a pas été possible d'aborder avec assez de sérieux ces problèmes graves. Il est d'autant plus urgent que les catholiques portent à ces domaines une attention toujours plus grande et qu'ils y soient présents avec compétence et foi.

**VOUS
ETES
L'EGLISE
QUE
DIEU
ENVOIE**

Un Synode ne saurait en rester à l'analyse des situations, il doit préparer une conversion des mentalités, des cultures, par l'impact de la Bonne Nouvelle (*cf. Evangelii nuntiandi, n° 20*).

Vous devez donc chercher surtout les moyens de mieux annoncer l'Évangile et de l'incarner dans les situations concrètes de la vie. Cet Évangile devra apparaître à tous, croyants et mal-croyants, comme une Bonne Nouvelle (*cf. Luc 4,18*). une manifestation de l'amour de notre Dieu, qui a envoyé son Fils pour sauver le monde, non pour condamner, pour redonner espérance à ceux qui sont pauvres, opprimés, découragés, aveugles sur le sens de leur vie, prisonniers de leur fragilité ou de leur péché. Cet amour a évidemment ses exigences, la rénovation selon les béatitudes inclut humilité, pureté, soif de justice, partage, paix, pardon, charité, recherche de la volonté de Dieu et du salut offert par Dieu.

Il n'y a ni conversion des mentalités ni renouveau chrétien des structures sans conversion personnelle...

Le Synode doit être aussi un appel aux ouvriers pour la moisson. Vous êtes "L'Église que Dieu envoie".

Vous garderez à l'esprit un aspect capital: votre lien avec l'Église Universelle. En effet, une Église particulière ne peut jamais être une communauté fermée sur elle-même. Elle représente, ou mieux, elle incarne l'Église Universelle: "Les Églises particulières sont formées de l'Église Universelle, c'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Église Catholique Une et Unique" (*Lumen Gentium, n° 23*).

C'est un honneur et une responsabilité. Certes, vous avez vos problèmes spécifiques; et il vous faut donc imaginer et réaliser votre chemin pastoral. Mais vous prenez place dans une grande tradition qui remonte aux Apôtres; nous n'inventons pas le chemin aujourd'hui. Votre identité catholique tient à vos particularités mais elle dépend en même temps de votre conformité à l'Église Universelle (*Jean-Paul II - Discours aux membres du Synode de Nancy*).

PRIERE

*Dieu, Père plein de tendresse,
Par Jésus-Christ ton Fils,
Nous Te remercions et nous Te louons
pour la grâce que Tu nous as faite de vivre un Synode.
Donne-nous l'Esprit-Saint,
l'Esprit d'Amour, de lumière et de force.
Accorde-nous de savoir lire les signes des temps
et de grandir dans la fidélité à l'Évangile.
Rends-nous attentifs aux enfants et aux jeunes,
aux hommes et aux femmes de tous âges,
de toutes nationalités, de toutes conditions,
afin que nous partagions dans la charité
leurs tristesses et leurs angoisses,
leurs espérances et leurs joies,
et que nous leur montrions le chemin du salut.
Qu'en notre pays de Vaucluse,
l'Église trouve par le synode
un élan nouveau pour sa vie et sa mission.
Donne-lui d'être toujours plus,
au milieu d'un monde divisé,
un instrument au service de l'unité et de la paix.
Eveille chez nous des vocations de prêtres,
de diacres, de religieux, de religieuses, de laïcs consacrés.
Nous te prions avec Marie,
Mère de Ton Fils et notre Mère,
avec tous les saints de notre doxièse,
par Jésus le Christ Notre Seigneur. Amen.*